

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DES ÎLES DE GUADELOUPE DU 21 JANVIER 2026

Le 21 janvier de l'an deux mille vingt-six à huit heures trente, d'administration (CA) de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) se sont réunis, sous la présidence de Madame Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO, présidente de l'ARB-IG, pour la première réunion de l'année du conseil d'administration à laquelle ils ont été convoqués par courrier, en date du 13 janvier 2026.

Conformément au règlement d'intérieur, la réunion se tient en format mixte (présentiel et visioconférence)

Quorum

- Les membres présents et prenant part aux votes : 16
- Les membres absents : 10
- Les membres absents excusés : 4
- Les membres ayant reçu un mandat de représentation : 0
- Autres participants à la réunion ne prenant pas part au vote : 11
 - Francine ARBAU, Directrice de l'environnement,
 - Danielle MINATCHY, Conseillère Départementale,
 - Marianne GRANDISSON, Représentante Office de l'Eau,
 - Fabien BARTHELAT, Délégué territorial de l'OFB
 - Kanell AMBROISE, Directrice de l'ARB-IG,
 - Marc GAYOT, Directeur du conservatoire botanique de l'ARB-IG,
 - Catherine HERMANT, Chef du service observatoire botanique de l'ARB-IG,
 - Julien GERARD, Chef du service animation/sensibilisation/communication de l'ARB-IG,
 - Marine MARIE-CHARLOTTE, Chef du service Ingénierie Projet,
 - Sophie JUGNIOT, Chargée de mission Financements et Ingénierie de projet,
 - Nancy MONLOUIS, Assistante de Direction,

Le conseil d'administration peut valablement délibérer car les conditions sont réunies et le quorum est atteint.

Le secrétariat administratif est assuré par l'assistante administratif, Mme Nancy MONLOUIS.

La Présidente, Mme Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO, préside le CA.

La Présidente ouvre la séance et annonce que le Conseil d'administration peut désormais procéder au premier point de l'ordre du jour pour l'année 2026. Elle rappelle que l'un des sujets principaux sera les orientations budgétaires.

La Présidente présente l'ordre du jour :

Pour délibération :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2025,
2. Adoption du Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,
3. Ouverture de postes au titre de l'année 2026,
4. Adoption du tableau des emplois et des effectifs,
5. *Prolongation du contrat pour le recours à une carte d'achat public,*

Points d'informations :

6. Récapitulatif des contrats et conventions passées par la direction depuis le dernier CA,

7. Retour sur les conférences de restitution LPRIG,
8. Information sur les indicateurs et panoramas 2024 de l'ORB-IG,
9. Questions diverses,

Arrivée de Monsieur OZIER-LAFONTAINE

La Présidente propose d'ajouter un cinquième point à l'ordre du jour, concernant la prolongation du contrat relatif au recours à la carte d'achat publique. Elle indique que les points 6 à 9 seront ensuite consacrés aux informations. Elle précise que cette prolongation du contrat est nécessaire pour faciliter la gestion des dépôts quotidiens et demande qu'il soit intégré parmi les autres délibérations. Faute de questions, elle propose de passer au vote concernant l'ajout du point 5 à l'ordre du jour.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe		
Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Thierry SABATHIER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Corine PETRO
	Patricia BAILLET	Aurélie BITUFWILA
	Sheila RAMPATH	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sylvie DAGONIA	Josette BOREL-LINCERTIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Patrick DOLLIN	Loïc TONTON
	Jean-Marie PILLI	Jim LAPIN
Conseil Départemental	En cours de remplacement	En cours de remplacement
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	En cours de remplacement
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Harry OZIER-LAFONTAINE	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Malik HIPPON	Darlionei ANDREIS
	Elodie LAPILUS	Lilian COSTA PROCOPIO

En visioconférence	11 Titulaires + 2 Suppléants
En présentiel	2 Titulaires + 2 Suppléants
Représenté (pouvoir)	0 Titulaire + 0 Suppléant

Nombre de votants : 17

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 17

Adopté à l'unanimité.

La Présidente indique que le point 5 est introduit et concerne la prolongation du contrat relatif au recours à la carte d'achat publique.

POINT N°01 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 décembre 2025

Madame la Présidente indique que le premier point à l'ordre du jour concerne l'adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2025.

Le procès-verbal de cette réunion a été transmis avec la convocation le 13 janvier 2026.

Elle demande s'il y a des amendements à apporter à ce document. En l'absence de remarques ou d'amendements, elle procède à la mise aux voix du procès-verbal du 10 décembre 2025.

Madame GESSNER, représentante du Conservatoire du littoral, s'abstient.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe		
Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Thierry SABATHIER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Corine PETRO
	Patricia BAILLET	Aurélie BITUFWILA
	Sheila RAMPATH	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sylvie DAGONIA	Josette BOREL-LINCERTIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Patrick DOLLIN	Loïc TONTON
	Jean-Marie PILLI	Jim LAPIN
Conseil Départemental	En cours de remplacement	En cours de remplacement
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	En cours de remplacement
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Harry OZIER-LAFONTAINE	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Malik HIPPON	Darlionei ANDREIS
	Elodie LAPILUS	Lilian COSTA PROCOPIO

En visioconférence	11 Titulaires + 2 Suppléants
En présentiel	2 Titulaires + 2 Suppléants
Représenté (pouvoir)	0 Titulaire + 0 Suppléant

Nombre de votants : 17

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 1

Pour : 16

Adopté à la majorité.

POINT N°02 : ADOPTION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Madame la Présidente annonce que le conseil passe au deuxième point de l'ordre du jour, portant sur l'approbation du rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2026.

Madame AMBROISE rappelle que le rapport d'orientation budgétaire constitue un exercice annuel obligatoire, devant être présenté dans les deux mois précédant le vote du budget. Elle précise que cet exercice a pour objectif de présenter les grandes orientations budgétaires pour l'année à venir, ainsi que de dresser un état des lieux des finances en fin d'exercice. Elle indique qu'il s'agit du sixième exercice budgétaire de l'établissement. La montée en puissance engagée depuis plusieurs années se poursuit et, à la suite de l'année 2025 et de l'adoption d'une nouvelle stratégie, l'année 2026 marque la deuxième phase de cette dynamique.

Madame AMBROISE présente ensuite les évolutions significatives depuis 2025, notamment la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2026-2030, articulée autour de plusieurs priorités thématiques. Elle précise que l'objectif n'est pas d'en faire une présentation exhaustive, mais de mettre en évidence les domaines dans lesquels des actions supplémentaires seront engagées.

Elle cite notamment des actions renforcées concernant les espèces exotiques envahissantes, le renforcement du rôle de référent « flore et fonge » du conservatoire botanique agréé depuis l'année précédente, la montée en puissance de l'observatoire, ainsi que le développement des actions de formation à destination des acteurs du territoire.

Elle souligne que ces priorités sont directement en lien avec les actions proposées dans le rapport d'orientation budgétaire et indique qu'elle se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République », il est obligatoire dans les deux mois précédents le vote du budget de tenir le débat d'orientation budgétaire, et ce afin de discuter des grandes orientations financières sur le fondement notamment des articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le débat d'orientation budgétaire permet de faire un point sur l'état des finances de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG), et sur les projets à venir sur le budget 2026, sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

2026 constitue le 6ème exercice budgétaire de l'ARB-IG, dans une phase de montée en puissance continue depuis sa création en 2021, et après une année 2025 qui marque la 2ème phase de l'agence.

LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2025

La nouvelle stratégie pluriannuelle 2026-2030

Priorités thématiques à retenir

- Développer la montée en compétence interne et externe en génie écologique,
- Développer des outils opérationnels au service de la biodiversité,
- Renforcer la prise en compte des interrelations de la biodiversité avec toutes les politiques sectorielles (agriculture, aménagement du territoire, tourisme),
- Focus sur les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) dès les prochaines années.
- Renforcement du rôle de référent flore et fonge pour le Conservatoire Botanique,
- Permettre la montée en puissance de l'Observatoire et du Conservatoire,
- Accentuer les actions relatives à la formation des parties prenantes.
- Développement de partenariats avec des acteurs encore peu engagés et ouverture vers d'autres types d'entités (secteurs agricole, culturel...).

Madame AMBROISE poursuit sa présentation en abordant les ressources opérationnelles. Elle rappelle tout d'abord l'obtention de l'agrément national du Conservatoire botanique. Elle indique que cet agrément a fait l'objet de plusieurs échanges et qu'il a notamment donné lieu à la venue de la Directrice de l'Eau et de la Biodiversité sur le territoire afin d'en officialiser la signature.

Elle mentionne également l'élaboration d'une nouvelle stratégie, ainsi que l'organisation des conférences des bénéficiaires intermédiaires du projet « La planète revisitée des îles de Guadeloupe ».

Elle précise que ces éléments feront l'objet d'une information ultérieure, comme indiqué à l'ordre du jour, et que l'objectif sera notamment de présenter le déroulement de ces conférences ainsi que les retours obtenus à leur issue.

Madame AMBROISE évoque ensuite les productions inédites réalisées par l'Observatoire régional, notamment des catalogues de suivis naturalistes protocolés issus d'un stage réalisé en 2023. Elle mentionne également la production de panoramas, ainsi que la traduction de plusieurs documents en anglais, en espagnol et en créole. Elle souligne le téléchargement important des documents traduits en créole, précisant qu'il s'agit d'actions inédites et structurantes.

Enfin, elle fait état de la mise en œuvre de nombreux projets de sensibilisation, dont celui visant à accueillir des élèves au sein de la réserve naturelle nationale de Petite-Terre. Elle indique que l'une de ces actions a fait l'objet d'une couverture médiatique et que ce dispositif a vocation à s'inscrire dans la durée.

LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2025

Au niveau des ressources opérationnelles

- L'agrément national du conservatoire botanique des îles de Guadeloupe,
- L'élaboration de la nouvelle stratégie pluriannuelle de l'Agence 2026-2030,
- L'organisation des conférences de restitution intermédiaire du projet La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe.
- La sortie de productions inédites de l'Observatoire Régional tels que les catalogues des suivis naturalistes protocolés ou encore des panoramas et indicateurs rédigés en français et traduits en anglais, espagnol et créole,
- La mise en œuvre de nombreux projets de sensibilisation dont celui consistant à amener des scolaires dans la réserve naturelle nationale de Petite-Terre,

Madame AMBROISE poursuit en présentant les évolutions relatives aux ressources humaines. Elle indique que l'année 2025 a été marquée par trois départs : la gestionnaire des ressources humaines, le volontaire de service civique (VSC) en charge des bases de données, ainsi que la chargée de mission communication.

Elle précise toutefois que cette période a également été caractérisée par l'arrivée de nouveaux agents, à savoir : un gestionnaire comptable, un VSC en communication digitale, une chargée de mission en restauration/conservation, une chargée de mission en charge des bases de données, un VSC en production végétale, ainsi qu'une chargée de mission communication.

LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2025

Au niveau des ressources humaines

L'année 2025 fut marquée par le départ de trois agents de la structure :

- La gestionnaire en ressources humaines, Mme Annie-Claude COLAS,
- Le VSC en charge des bases de données, M. Loïc TELLO Y VAZQUEZ,
- La chargée de mission communication, Mme Magalie VANIER,

L'année 2025 fut aussi marquée par l'arrivée de nouveaux agents :

- Le gestionnaire comptable, M. Hugues FELER,
- La VSC communication digitale, Mme Estelle MORA,
- Le chargé de mission restauration/conservation, M. Clément LERMYTE,
- Le chargé de mission en charge des bases de données, M. Clément BUSUTTIL,
- Le VSC production végétale, M. Merlin ROUX,
- La chargée de mission communication, Mme Géraldine BARREAU

Madame AMBROISE présente les évolutions intervenues en matière de gouvernance au cours de l'année. Elle indique que de nouveaux statuts ont été adoptés et officiellement publiés le 12 mai 2025. Elle précise que ces statuts comportent plusieurs modifications, dont

l'intégration du Département en tant que membre fondateur de l'Agence, à hauteur de 200 000 euros par an.

Elle ajoute que le comité d'orientation de l'ARB a également été mis en place. Elle rappelle que ce comité constitue l'une des trois instances de gouvernance de la structure et qu'il a eu vocation à contribuer à l'élaboration de la nouvelle stratégie pluriannuelle.

LES EVOLUTIONS SIGNIFICATIVES EN 2025

Au niveau de la gouvernance

Les nouveaux statuts

Les nouveaux statuts de l'Agence ont été officiellement publiés le 12 mai 2025.

Lancement du comité d'orientation de l'ARB-IG

Pour l'élaboration de la nouvelle stratégie pluriannuelle

Madame AMBROISE poursuit en présentant la situation budgétaire en fin d'année 2025. Elle précise en préambule que les chiffres communiqués ne sont pas encore définitifs, la clôture comptable étant en cours en lien avec la paierie régionale. Elle indique toutefois que ces données sont proches de la version définitive et que les écarts éventuels devraient rester marginaux, comme chaque année.

Concernant les dépenses d'investissement, elle indique qu'elles portent principalement sur des équipements matériels tels que du mobilier et des équipements informatiques. Elle précise également que des équipements techniques ont été acquis en 2025 pour la production végétale au sein du conservatoire.

S'agissant des charges à caractère général, correspondant essentiellement aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses liées aux projets de la structure, celles-ci s'élèvent à 455 000 euros. Elle rappelle que le projet « La Planète revisitée » représentait environ 77 % des dépenses lors de l'exercice précédent et qu'il représente encore 45 % des dépenses en 2025. Elle souligne que ce projet a eu des impacts financiers significatifs sur les trois derniers exercices.

En ce qui concerne les charges de personnel et frais assimilés, celles-ci s'élèvent à un peu plus d'un million d'euros. Les opérations d'ordre, correspondant aux écritures comptables obligatoires, représentent environ 18 000 euros. Les autres charges de gestion courante, pour un montant de 15 874 euros, correspondent principalement aux dépenses liées à la gestion comptable selon la nomenclature M57.

Madame AMBROISE conclut en indiquant que les dépenses totales pour l'année 2025 s'élèvent à environ 1,5 million d'euros, pour un taux de réalisation d'environ 72 % par rapport aux prévisions initiales.

SITUATION BUDGÉTAIRE FIN 2025

SECTION	DEPENSES REELLES	PREVU	REALISE	TAUX
Investissement				
	Immobilisations corporelles	40 130,00 €	10 994,14 €	27,4%
	Total section investissement	40 130,00 €	10 994,14 €	27,4%
Fonctionnement				
	Charges à caractère général	727 584,00 €	455 117,28 €	62,6%
	Charges de personnels et frais assimilés	1 139 485,55 €	1 007 620,34 €	88,4%
	Opérations d'ordre	18 283,87 €	17 966,10 €	98,3%
	Autres charges de gestion courante	175 652,60 €	15 874,93 €	9,0%
	Total section fonctionnement	2 061 006,02 €	1 496 578,65 €	72,6%
TOTAL DES DEPENSES SUR L'ANNEE 2025		2 101 136,02 €	1 507 572,79 €	71,8%

Tableau 1 : Les dépenses de l'ARB-IG en 2025

Madame AMBROISE poursuit en présentant un point sur les recettes. Elle indique que celles-ci comprennent notamment les dotations institutionnelles versées par la Région, l'Office français de la biodiversité (OFB), le Département et la DEAL.

Elle mentionne également la dotation liée à l'agrément du Conservatoire botanique, versée en deux échéances. Un premier versement de 263 662 euros a été perçu, le solde devant intervenir en fin de mois. Elle précise que ce solde, bien que perçu en janvier 2026, sera comptabilisé au titre de l'exercice 2025.

Madame AMBROISE indique par ailleurs que l'établissement a perçu les soldes de subventions relatifs à la phase de préfiguration du Conservatoire botanique pour l'année 2024. Elle rappelle que, avant l'obtention de l'agrément, la DEAL a fortement accompagné la structure et tient à remercier Monsieur SABATHIER, présent à la séance, pour le soutien apporté, notamment à travers plusieurs financements ayant contribué à la montée en puissance du Conservatoire botanique. Elle cite à ce titre la phase de préfiguration, la rédaction d'argumentaires de Plans nationaux d'actions (PNA), dont le PNA « flore sèche littorale ».

Elle évoque également deux projets menés avec Patrinat sur les zones humides, portant respectivement sur l'identification des zones humides et sur l'élaboration d'un guide dédié. Elle précise qu'une avance a par ailleurs été perçue pour la rédaction d'argumentaires PNA relatifs à la flore xérophile et néphéléphile, ainsi que des soldes de subventions de la DEAL concernant les ZNIEFF et LPRIG.

Madame AMBROISE indique également la perception d'une avance d'un montant de plus de 53 000 euros dans le cadre du projet Best Life ERM, porté par le Conservatoire botanique. Elle mentionne en outre des recettes issues du mécénat, notamment en lien avec le projet « La Planète revisitée », avec le soutien de Citeo, d'EDF Renouvelables et de la Fondation EDF.

Elle souligne qu'en 2025, pour la première fois depuis le dépôt d'un dossier FEDER en juin 2022, des remboursements FEDER ont été perçus, tant pour le projet « La Planète revisitée » que pour le dispositif « Entreprises engagées pour la nature ». Elle précise également que le

mécénat de Citeo a permis de financer, à hauteur de 7 000 euros, des actions organisées au second semestre au sein de la réserve naturelle nationale de Petite-Terre.

Enfin, elle mentionne diverses autres recettes de moindre montant, notamment des remboursements ponctuels. Elle conclut en indiquant que le total des recettes pour l'année 2025 s'élève à un peu plus de 1,7 million d'euros.

SITUATION BUDGÉTAIRE FIN 2025

RECETTES 2025	MONTANT
Dotation Région	300 000,00 €
Dotation OFB	300 000,00 €
Dotation Département	200 000,00 €
Dotation DEAL	30 000,00 €
Dotation agrément CBN	263 662,00 €
Solde dotation agrément (à venir)	112 998,00 €
Solde subvention DEAL Préfiguration 2024 CBIG (50%)	37 450,00 €
Solde subvention DEAL rédaction argumentaire PNA (50%)	1 920,00 €
Patrinat – identification zones humides	8 250€
Patrinat – Guide zones humides	8 250€
Avance subvention DEAL PNA Xero et Ripisylves	20 000,00 €
Solde subvention DEAL ZNIEFF (50%)	12 800,00 €
Avance BESTLIFE ERM	53 261,20 €
Subvention DEAL LPRIG (50%)	10 000,00 €

Mécénat Fondation EDF LPRIG (50%)	10 000,00 €
Solde mécénat CITEO	9 000,00 €
Mécénat EDF renouvelables	10 000,00 €
Remontée de dépenses dossier LPRIG	211 116,60 €
Mécénat CITEO	7 000,00 €
Remontée de dépenses dossier DEN	86 638,33 €
Subvention Office de l'Eau pour la nuit de la Biodiversité	4 000,00 €
Prise en charge salaires AFD	30 996,00 €
Autres (remboursements, PAS, etc.)	3 989,86,86 €
TOTAL DES RECETTES 2025	1 751 985,16 €

Tableau 2 : Recettes de fonctionnement l'ARB-IG en 2025

Madame AMBROISE conclut en exposant les résultats financiers de l'exercice 2025, sous réserve des ultimes ajustements liés à la clôture budgétaire. Elle indique qu'à la fin de l'année 2025, le résultat de l'exercice de fonctionnement s'établit à 258 356 euros. Elle précise que ce résultat intègre une recette qui n'a pas encore été effectivement perçue à la date de la présentation.

Elle indique par ailleurs que le besoin de financement de la section d'investissement pour l'année 2025 est nul. Elle souligne que cet exercice constitue le premier exercice non déficitaire depuis 2023, notamment en raison de la perception, pour la première fois, de remboursements liés aux projets financés par le FEDER.

Madame AMBROISE rappelle que la structure porte de nombreux projets, financés ou non par des subventions européennes, ce qui implique une avance de trésorerie. Elle précise qu'en conséquence, l'exercice 2025 marque une amélioration significative de la situation financière, avec l'absence de déficit.

Elle indique que l'épargne brute, équivalente à l'épargne nette en l'absence de dette, s'élève à un peu plus de 276 000 euros. En tenant compte du report de l'exercice précédent, d'un montant de 149 000 euros, le résultat de fonctionnement disponible après financement de l'investissement – lequel est nul pour l'année considérée – s'élève à environ 407 000 euros.

Madame AMBROISE indique qu'elle se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

RESULTAT FIN 2025

Sous réserve d'ultimes corrections à la clôture budgétaire :

- En 2025, le **résultat de l'exercice en fonctionnement est de 258 356,51€**
- Le besoin de financement de l'investissement en 2025 est nul

Cet exercice est le premier qui ne soit pas déficitaire depuis l'exercice budgétaire 2023.

- **L'Épargne brute** (=épargne nette car par de dette) de la structure est de **276 322,61€** ;

En tenant compte des reports des années précédentes, l'ARB-IG dispose d'un résultat de fonctionnement après financement de l'investissement de 407 612,58 €. Ce résultat sera à reporter sur le budget 2026. Il est important de rappeler que ce résultat tient compte d'une recette non versée de 112 998€.

Pas de questions

Madame AMBROISE indique avoir souhaité procéder à une analyse du rapport d'orientation budgétaire précédent. Elle rappelle que l'exercice 2025 peut être considéré comme le premier exercice mené à plein régime, dans la mesure où il n'a pas été impacté, d'un point de vue opérationnel, par le projet « La Planète revisitée ». Elle précise qu'il lui a donc semblé pertinent d'analyser le taux de réalisation des actions prévues dans le rapport d'orientation présenté l'année précédente.

Elle souligne par ailleurs que de nombreuses actions non prévues lors de l'élaboration de ce rapport ont néanmoins été mises en œuvre. Toutefois, en se limitant aux actions initialement identifiées, elle indique que près de 90 % d'entre elles ont été réalisées, au moins partiellement, dont 64 % entièrement réalisées.

Madame AMBROISE précise que certaines actions n'ont été que partiellement réalisées pour des raisons internes, liées notamment à l'organisation ou à des contraintes financières, ou pour des raisons externes tenant au calendrier. Elle cite à titre d'exemple le « Biodiv Tour », pour lequel deux éditions étaient initialement prévues, mais dont une seule a pu être organisée. De même, certaines actions de communication ont été reportées.

Elle mentionne également des actions reprogrammées, telles que l'inventaire lichénique, initialement prévu en 2025 et finalement reporté à 2026, ainsi que les actions de sensibilisation à destination des élus, dont la mise en œuvre apparaît plus pertinente après les élections municipales.

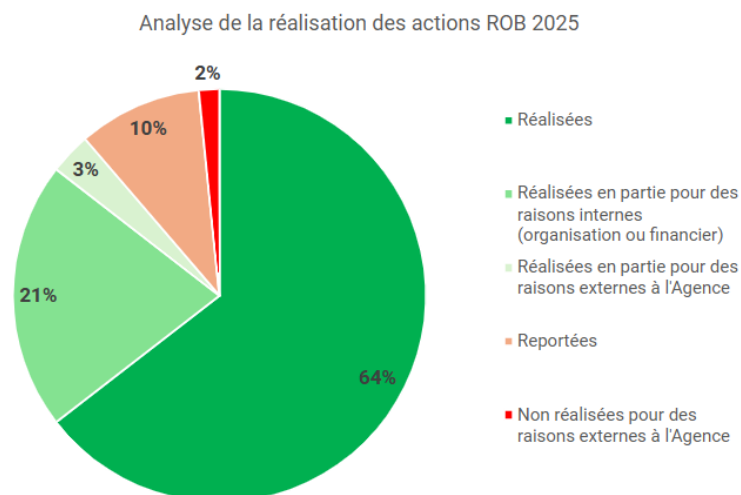
Enfin, **Madame AMBROISE** évoque un cas de non-réalisation, à savoir la co-organisation d'un atelier relatif à l'agrément des associations agréées pour la protection de l'environnement, qui n'a pas pu se tenir au cours de l'année.

Elle conclut en indiquant qu'elle se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions, aucune n'étant formulée à ce stade.

ANALYSE DU ROB PRECEDENT

L'exercice 2025 fut le premier à « plein régime » de l'agence non impacté de manière opérationnelle par le projet « La planète revisitée des îles de Guadeloupe ». Il était donc intéressant de faire l'analyse du taux de réalisation des actions prévues dans le ROB 2025, sachant qu'il y a aussi de nombreuses actions non prévues qui ont été réalisées.

Environ 90% des actions ont été réalisées, au moins en partie



Madame AMBROISE présente les orientations prévues pour l'année 2026. Elle indique que l'objectif principal sera la consolidation du fonctionnement interne de l'ARB, démarche engagée depuis plusieurs années, mais qui demeure nécessaire pour cette jeune structure.

Cette consolidation passera notamment par la mise en place d'un secrétariat général, dont la mission sera de piloter de manière transversale les fonctions administratives, financières et juridiques, de sécuriser le fonctionnement de l'établissement et d'accompagner son développement. Il s'agira également de libérer du temps pour la Directrice et d'assurer une continuité de service en cas d'absence.

Madame AMBROISE rappelle l'évolution du règlement intérieur, approuvé lors du dernier Conseil d'administration. Ce nouveau règlement prévoit notamment le passage d'un temps de travail uniforme de 35 heures pour tous à des volumes horaires différenciés, adaptés à la charge réelle de travail de chaque poste. Elle souligne que l'année 2026 sera consacrée à la mise en œuvre et au cadrage de ces nouvelles dispositions au sein de l'Agence.

Elle précise également que le déploiement des nouvelles procédures internes, déjà initié, se poursuivra afin de permettre à l'ensemble du personnel de s'approprier ces outils et méthodes.

Ainsi, l'ensemble des actions prévues pour 2026 vise à renforcer le fonctionnement interne et l'organisation de l'ARB.

ACTIVITE PROGRAMMEE POUR 2026

LA CONSOLIDATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ARB-IG

Mise en place d'un secrétariat général

- Pilotage transversal des fonctions administratives, financières et juridiques,
- Sécurisation du fonctionnement de l'établissement & accompagnement du développement.
- Libérer du temps pour la directrice et d'assurer une continuité de service en cas d'absence.

Evolution du règlement d'intérieur

L'approbation du nouveau RI lors du CA du 10/12 acte notamment le passage d'un temps de travail hebdomadaire uniforme de 35 heures à des volumes horaires différenciés et adaptés à la charge réelle de travail au sein de la structure.

Déploiement des nouvelles procédures



Madame AMBROISE poursuit en présentant les recettes prévisionnelles pour l'exercice 2026, en précisant qu'elles seront précisées lors de l'adoption du budget.

Elle indique que les dotations statutaires sont estimées à 1 206 600 euros, montant comprenant la dotation d'agrément du Conservatoire botanique. Elle mentionne également le mécénat lié au projet « La Planète revisitée », à hauteur de 10 000 euros, apporté par la Fondation EDF.

Par ailleurs, une dotation exceptionnelle de 10 000 euros, reçue en 2024 de la DEAL, est prévue pour financer des actions de sensibilisation à la protection des récifs coralliens. Concernant le Conservatoire botanique, une recette « Habitat » de 80 000 euros apparaît également, distincte de la dotation d'agrément dans le ROB, en raison des incertitudes liées au budget national. Les derniers échanges avec le ministère laissent toutefois envisager que cette recette sera intégrée à la dotation d'agrément.

Madame AMBROISE précise que d'autres partenariats contribueront aux recettes prévisionnelles, notamment :

- Une convention de partenariat avec l'ONF pour un accompagnement sur les demandes de défrichement ;
- Le projet Best Life Pointe-à-Pitre, co-porté depuis deux ans, pour un montant de 10 000€ ;
- Le solde de la convention de coopération avec l'OFB, relative aux actions du Conservatoire botanique, à hauteur de 20 653 euros pour 2025 et 28 750 euros pour 2026 ;
- Des partenariats en cours avec les EPCI et autres institutions, estimés à 80 000 euros.

Enfin, les recettes issues du FEDER sont prévues à travers quatre remontées de dépenses sur différents projets : le Conservatoire botanique, le projet « La Planète revisitée » (deuxième remontée), le dispositif « dispositifs engagés pour la nature » (deuxième remontée) et le projet SPB (« Sensibilisation du public à la biodiversité » – première remontée).

Madame AMBROISE conclut en indiquant que le total prévisionnel des recettes pour 2026 est estimé à environ 2 250 000 euros, montant auquel s'ajoute le report de fonctionnement de 407 000 euros présenté précédemment.

RECETTES PRÉVISIONNELLES EN 2026

A ce stade, le total des recettes prévisionnelles pour 2026 s'établit à **2 250 483,01€**, comme détaillé dans le tableau ci-dessous. A nouveau, ces chiffres sont soumis à évolution.

	RECETTES	Montant	Totaux
DOTATIONS	Région	300 000,00 €	1 206 600,00 €
	OFB	300 000,00 €	
	DEAL	30 000,00 €	
	Département	200 000,00 €	
	Dotation d'agrément	376 600,00 €	
LPRIG	Solde mécénat Fondation EDF	10 000,00 €	10 000,00 €
ASC	Solde dotation coraux - DEAL	10 000,00 €	10 000,00 €

	RECETTES	Montant	Totaux
CBN	Habitats (<i>intégration à la dotation</i>)	80 000,00 €	141 903,17 €
	Convention partenariat ONF	2 500€	
	BESTLIFE PAP	10 000,00 €	
	Solde convention coopération OFB 2025	20 653,17€	
	Avance convention coopération OFB 2026	28 750,00 €	
AUTRES	Partenariats (EPCI, institutions, etc.)	80 000€	
FEDER	Remontées de dépenses CBN	202 927,35 €	801 979,84€
	Remontées de dépenses LPRIG	199 052,49 €	
	Remontées de dépenses DEN	60 000,00 €	
	Remontées de dépenses SPB	340 000,00 €	
TOTAL		2 250 483,01€	
REPORT 2025		407 612,58	

Madame JUGNIOT poursuit en présentant la stratégie de financement de l'Agence en place l'année précédente. Elle rappelle que cette stratégie repose sur deux axes principaux :

1. L'élargissement de la base de dotations de l'Agence : il s'agit de développer des partenariats pluriannuels avec des EPCI et d'autres établissements publics structurants, afin de diversifier les ressources stables de l'Agence. Elle précise que des rencontres ont été menées au dernier trimestre 2025 avec plusieurs partenaires potentiels, notamment la CCMG, la CARL, la CANGT, l'Office de l'Eau, le Port et l'Aéroport. Ces discussions sont actuellement en cours et passent par les commissions compétentes, avec des retours attendus dans les deux à trois prochains mois.
2. La mobilisation de financements sur des projets hors FEDER : l'Agence s'est positionnée comme partenaire sur un projet européen Horizon, lié à la recherche et à l'innovation. L'objectif est de se familiariser avec le fonctionnement de ce type de fonds, qui implique des consortiums d'une vingtaine à une trentaine d'acteurs, afin de préparer la recherche de financements pour l'Agence sur de futurs projets européens.

Madame JUGNIOT indique que la stratégie de financement sera complétée cette année par une première étude fiscale, visant à identifier les pistes de financement de l'Agence via des dispositifs fiscaux. Elle souligne que cette étude permettra de clarifier les mécanismes possibles et d'évaluer les opportunités de financement complémentaire.

Elle conclut en précisant que pour le premier axe, des retours sont attendus dans les prochains mois, et que pour le deuxième axe, la réponse concernant le projet Horizon devrait être connue d'ici février ou mars 2026.


2026, POURSUITE DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT

Une nouvelle stratégie de financement a été lancée au dernier semestre 2025. Deux angles de financements envisagés :

- un élargissement de la base de dotation de l'Agence,
- un financement sur projets, mobilisant des fonds hors FEDER

Un premier travail est en cours avec deux EPCI et plusieurs établissements publics structurants et devrait porter ses fruits pour 2026. Il s'agit d'une première étape afin d'atteindre un élargissement de nos dotations à moyen terme.

Pour le financement sur projets, nous avons cette année participé à une candidature sur le fond Horizon Europe pour lequel nous attendons un retour pour février 2026. De nouvelles opportunités ayant été détectées pour 2026.

D'autre part, cette stratégie devrait s'enrichir dans le courant de l'année par une étude sur les mécanismes fiscaux qui pourrait nous permettre d'identifier d'autres sources de financement pour nos actions. 

Madame AMBROISE poursuit en présentant les dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2026. Elle indique que les dépenses administratives sont estimées à environ 265 000 euros, tandis que les dépenses liées aux projets sont évaluées à 335 000 euros.

Elle précise que ces montants, qui s'appuient sur une première estimation basée sur les dépenses des années précédentes, représentent un total prévisionnel de 600 000 euros pour les dépenses de fonctionnement hors charges de personnel. Elle ajoute que ces prévisions seront précisées et détaillées dans le cadre de l'adoption du budget.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2026

Type de dépenses	Montants estimés
Dépenses administratives	265 000€
Dépenses projets	335 000€
TOTAL	600 000€

Tableau 4 : Répartition des dépenses prévisionnelles de l'ARB-IG pour 2025

Madame AMBROISE indique que, si l'on intègre les dépenses de personnel, le total prévisionnel pour l'année 2026 s'élève à 1 240 000 euros. Ce montant prend en compte les agents en poste au 1er janvier 2026, ainsi que les principales évolutions prévues, à savoir :

- Le recrutement de deux nouveaux postes : une chargée de mission « espèces exotiques envahissantes / habitat » et un(e) secrétaire général(e) ;
- Le maintien des postes existants ;
- L'accueil de six stagiaires de Master 2, indemnisés.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2026

Les Ressources Humaines

En 2026, les **charges de personnel et frais assimilés représentent un montant total prévisionnel de 1 240 000 €.**

Ces projections prennent en considération la masse salariale pour les agents en poste au 1er janvier 2026 en incluant les principales évolutions suivantes et prenant en considération la diversité des statuts :

- Les recrutements prévus en 2026 : chargé de mission EEE/habitats, secrétaire général(e)
- Le maintien des postes actuels,
- L'accueil de 6 stagiaires de Master II indemnisés

Madame AMBROISE présente ensuite les dépenses d'investissement prévisionnelles pour l'exercice 2026. Elle indique que, comme chaque année, elles devraient se situer entre 10 000 et 15 000 euros. Ces dépenses concernent principalement, les postes de travail, incluant le remplacement des ordinateurs, le déploiement d'un serveur et la sécurisation du réseau ; le matériel de bureau et le mobilier ; l'outillage technique nécessaire à la réalisation de certaines missions du Conservatoire botanique ; les logiciels et abonnements, en distinguant les logiciels « cloud » inclus dans les charges courantes et les logiciels installés sur ordinateur, comptabilisés en investissement conformément à la nomenclature M57.

Elle précise que ces règles relèvent de la comptabilité publique et doivent être respectées pour la bonne application des normes en vigueur.

Départ de Monsieur MONTOUT

Madame AMBROISE propose ensuite de passer à la présentation du programme d'action, après s'être assuré qu'aucune question n'était formulée à ce stade.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES 2026

Pour 2026, les dépenses d'investissement prévisionnelles restent les mêmes et concernent principalement l'achat l'équipement informatique : postes de travail, nouveaux ou en remplacement, déploiement d'un serveur et sécurisation du réseau, mais aussi du matériel de bureau et du mobilier et l'outillage technique pour la réalisation des missions du conservatoire botanique. Elles concernent aussi les logiciels et abonnements informatiques indispensables à la bonne réalisation des missions de la structure.

2.1 SERVICE ADMINISTRATIF

Madame JUGNIOT présente les actions prévues pour le pôle administratif pour l'année 2026. Elle rappelle que ce pôle assure classiquement le support aux activités de l'Agence, mais souligne que certaines actions spécifiques sont prévues cette année.

Elle indique que des marchés structurants et récurrents seront mis en place, notamment pour le transport aérien et le transport maritime. Elle rappelle également la mise en œuvre du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), élaboré par la collègue Nancy MONLOUIS à la fin de l'année précédente. Le plan d'action validé sera déployé en 2026 et comprendra l'achat d'équipements et la formation du personnel.

Madame JUGNIOT précise qu'un outil de suivi a été mis en place en janvier 2026 pour le pilotage et le suivi des activités et du projet stratégique. Cet outil permettra aux pôles pilotes, responsables des sous-actions, de suivre l'avancement des activités et de produire un reporting efficace.

Elle évoque également le travail mené sur la sécurité informatique, en collaboration avec le collègue Clément Busuttill, afin de renforcer la protection des données et du patrimoine informationnel de l'Agence, et indique qu'un audit de sécurité pourrait être réalisé en fonction des résultats.

Enfin, elle présente l'accueil d'un(e) stagiaire de Master 2 en sciences humaines pour un stage de trois mois sur le thème « Culture et biodiversité », afin d'analyser les représentations de la nature en Guadeloupe et d'identifier les leviers existants.

Elle fournit les estimations budgétaires pour ces actions : la mise en œuvre du DUERP est estimée à 2 000 €, l'étude sur la fiscalité et la rédaction du cahier des charges à 5 000 €, et l'audit de sécurité informatique à près de 3 000 €, partiellement réalisé par le collègue Clément BUSUTTIL. Elle conclut que le budget administratif pour l'année 2026 est estimé à un peu plus de 10 000 €, incluant ces actions spécifiques.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle administratif

Action n°1 : Marché transport

Action n°2 : Déploiement du plan d'action du DUERP

Action n°3 : Pilotage et suivi des activités

Action n°4 : Audit de sécurité informatique

Action n°5 : Culture.s et biodiversité

Objectif stratégique : 11.3

Projets	Montants estimés
Mise en œuvre du DUERP	2 039 €
Etude fiscalité	5 000 €
Audit sécurité informatique	3 000,00 €
TOTAL	10 039 €

Tableau 7 : Dépenses prévisionnelles pour le pôle administratif

2.2. SERVICE INGENIEURIE PROJET/ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES

Madame MARIE-CHARLOTTE présente le point relatif au pôle ingénierie de projet et à l'accompagnement des collectivités pour l'année 2026. Elle indique que plusieurs actions majeures sont prévues. L'une des priorités est la poursuite de l'animation du dispositif « Territoires engagés pour la nature », portée par la collègue Élodie LAPILUS. Cette animation comprendra la participation aux rencontres nationales TEN, le suivi des plans d'action du programme 2023-2026 qui se termine cette année, la réalisation d'un bilan et la préparation de l'appel à candidatures pour la période 2027-2030 avec les membres du comité régional

Madame MARIE-CHARLOTTE précise également que l'animation du comité régional des aides biodiversité sera poursuivie. Il s'agira de mettre en œuvre la stratégie proposée aux membres du COPIL l'année précédente et de créer des groupes de travail technique à destination des associations et des collectivités du territoire. Ces groupes auront pour objectif de les accompagner dans le montage de projets cohérents et dans la recherche de financements via les partenaires présents au sein du comité régional

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités

Action n° 1 : Action n°1 : Animation du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »

Objectif stratégique : 9.1

- Participation aux Rencontres nationales TEN
- Suivi des plans d'actions du programme TEN 2023-2026
- Bilan du programme TEN 2023-2026
- Préparation du lancement du prochain appel à candidatures TEN 2027-2030

Action n°2 : Animation du Comité Régional des Aides Biodiversité

Objectifs stratégiques : 8.1 et 8.2

- Animation de la gouvernance

Madame MARIE-CHARLOTTE présente ensuite le focus de l'année 2026 sur la production d'outils stratégiques destinés aux acteurs du territoire. Elle indique que le pôle a pour ambition de créer différents outils, notamment une « boîte à outils biodiversité » à destination des collectivités, avec des versions spécifiques pour les élus et pour les techniciens. Ces outils

permettront d'orienter les acteurs vers les catalogues et les financements disponibles afin de concevoir des projets cohérents et pertinents en matière de biodiversité.

Elle précise qu'un guide sur les outils de protection de l'espace naturel sera également publié cette année, en parallèle des actions menées par des partenaires du territoire, tels que la DEAL, qui procède à la mise à jour de sa stratégie nationale sur les aires protégées. Par ailleurs, l'Observatoire régional de la biodiversité de l'Agence a produit un indicateur spécifique sur les aires protégées, venant compléter le travail réalisé sur le sujet.

Madame MARIE-CHARLOTTE indique que le pôle prévoit également de publier une cartographie des projets de biodiversité inspirants, qui sera accessible sur le site de l'Agence afin de donner des idées aux acteurs du territoire pour la mise en œuvre de projets similaires. Elle précise que la conception d'un guide méthodologique pour accompagner les acteurs dans le développement de projets de biodiversité sera initiée, ainsi que l'actualisation d'un catalogue de financements et d'acteurs, réalisée en collaboration avec les autres pôles de l'Agence.

Elle ajoute que le pôle poursuivra en 2026 le suivi du projet « La Planète revisitée des îles de Guadeloupe », notamment à travers la création et la diffusion de supports de communication destinés au grand public. Après les restitutions de l'année précédente, incluant un mini-film documentaire, l'objectif est de produire des supports écrits permettant de rendre compte des résultats majeurs du projet à ce jour.

Madame MARIE-CHARLOTTE précise également que le projet sera présenté au niveau national afin de valoriser le travail réalisé et de souligner l'importance de ces missions pour le territoire, en lien avec les partenaires qui ont soutenu le projet, tels que l'OFB, le MNHN (Coporteur du projet), l'AFD, EDF...

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités

Action n°3 : Création et diffusion de nouveaux outils

Objectifs stratégiques : 7.1, 13.1, 8.3, 9.1

- Création et diffusion d'une boîte à outils biodiversité
- Création et diffusion d'un guide sur les outils de protection des espaces naturels
- Publication et diffusion de l'outil « Démarches Biodiv'Inspirantes »
- Initiation de la conception d'un guide méthodologique pour le développement de projets biodiversité
- Appui à l'actualisation des catalogues financements et acteurs ARB-IG

Action n°4 : Gestion du projet La Planète Revisitée des Îles de Guadeloupe

- Création et diffusion de supports LPRIG présentant les premiers résultats de la mission
- Présentation nationale du projet et des premiers résultats LPRIG



Madame MARIE-CHARLOTTE poursuit en présentant les actions de formation et de sensibilisation des acteurs prévues pour l'année 2026. Elle indique que ces actions débiteront dès cette semaine avec une formation destinée aux collectivités sur le financement de projets biodiversité, permettant de maîtriser l'ensemble du plan de financement et de renforcer l'ingénierie des projets.

Elle précise que cette démarche vise également à identifier et répondre aux besoins de formation des acteurs du territoire et au-delà, dans le cadre d'une coopération régionale avec la Caraïbe. L'objectif est de favoriser les échanges entre acteurs régionaux et de développer les compétences nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de projets de biodiversité.

Madame MARIE-CHARLOTTE indique que le pôle apportera un appui dans l'élaboration et le suivi de leurs documents de planification, tels que les SCOT, CRTE et PLU, en participant aux comités de pilotage associés. Elle souligne que l'Agence souhaite également élargir le contact aux collectivités encore peu ou pas sensibilisées, afin de promouvoir les actions qu'elles peuvent mettre en œuvre pour leur territoire. Elle précise qu'à ce jour, sur 38 collectivités existantes en Guadeloupe, 28 ont été rencontrées / accompagnées à différents niveaux, et que l'objectif est désormais d'inclure les 10 restantes, en impliquant notamment les nouveaux élus à l'approche des élections.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités

Action n°5 : Former et sensibiliser les acteurs

Objectifs stratégiques : 7.3, 8.2 & 10.2

- Recensement des acteurs et besoins en formation
- Inventaire des formations biodiversité et financements disponibles
- Déploiement de formations dédiées à la biodiversité

Action n°6 : Appui à la mise en œuvre des politiques publiques et de la réglementation

Objectifs stratégiques : 3.4, 8.2, 9.1 & 9.3

- Rencontres avec des collectivités non rencontrées à date
- Accompagnement des partenaires dans la gestion de leurs appels à projets financement ou de reconnaissance
- Accompagnement des collectivités dans l'élaboration et le suivi de leurs documents de planification territoriale

Madame MARIE-CHARLOTTE conclut sa présentation en évoquant les actions liées aux grands événements du pôle pour l'année 2026. Elle précise que l'organisation des « Biodiv'Tour » se poursuivra, notamment pour les collectivités, et qu'un travail de structuration de ces événements a été engagé depuis l'année précédente afin d'assurer leur déploiement.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle ingénierie de projets et accompagnement des collectivités

Action n°7 : Autres actions (Biodiv'Tour,...)

Objectif stratégique : 9.1

- Organisation d'un Biodiv'Tour collectivités

Madame MARIE-CHARLOTTE précise que, pour la réalisation de l'ensemble de ces actions, plusieurs dépenses sont prévues pour l'année 2026. Elles concernent notamment l'impression du flyer « Territoires engagés pour la nature », qui sera renouvelé pour trois ans afin de promouvoir ce dispositif auprès des collectivités, l'organisation d'un Biodiv'Tour et éventuellement la tenue de la Nuit de la biodiversité si elle est maintenue, la mise en ligne de la cartographie des projets de biodiversité, la mise en page et l'impression du guide de protection des espaces naturels ainsi que l'impression du kit biodiversité destiné aux élus et aux techniciens. Le budget prévu pour ces actions est estimé à plus de 14 000 euros pour l'année 2026.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle ingénierie de projets et
accompagnement des collectivités

Projets	Montants estimés
Impression flyers TEN	150,00 €
Organisation d'un Biodiv'Tour Collectivités	150,00 €
Nuit de la biodiversité 2026	3 000,00 €
Mise en ligne de la cartographie des projets biodiversité « Démarches Biodiv'Inspirantes »	4 992,00 €
Mise en page et impression du guide « Outils de protection des espaces naturels »	3 500,00 €
Impression du kit élu et technicien « Agir pour la biodiversité »	3 000,00 €
TOTAL	14 292,00 €

Tableau 8 : Dépenses prévisionnelles du pôle ingénierie de projets

Madame GESSNER demande si cela est mis en place pour protéger les espaces naturels.

Madame MARIE-CHARLOTTE explique que ce guide est produit dans le cadre d'une démarche initiée par le réseau des ARB au niveau national. Il doit ensuite être adapté et régionalisé, en concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.

Monsieur PERRAIN demande ce qu'est la « Nuit de la biodiversité ».

Madame MARIE-CHARLOTTE répond que la Nuit de la biodiversité est une soirée organisée chaque année, lorsque cela est possible, pour réunir tous les acteurs du territoire ayant contribué à la préservation de la biodiversité. Cet événement permet de mettre en avant les projets réalisés par les collectivités, entreprises, associations et structures éducatives. Elle précise que, certains événements majeurs étant également prévus dans l'année, une priorisation peut être nécessaire, notamment par rapport au dispositif « Entreprises engagées pour la nature », le pendant du dispositif TEN pour les entreprises. Cependant, la Nuit de la biodiversité reste un moment important pour valoriser les acteurs et leurs actions de l'année.

La Présidente explique qu'en 2026, il pourrait être préférable de ne pas organiser de nouvelle édition de la Nuit de la biodiversité, mais plutôt de privilégier le lancement du dispositif « Entreprises engagées pour la nature » et de reporter la Nuit de la biodiversité à 2027, en parallèle avec le lancement des nouvelles collectivités TEN, dont on espère que Basse-Terre fera partie.

Monsieur PERRAIN acquiesce.

Madame AMBROISE précise que Basse-Terre fait déjà partie des collectivités « en accompagnement », ayant postulé au précédent appel à candidature, et bénéficie donc d'un soutien fourni par le dispositif.

Madame GRANDISSON propose d'élargir les actions de sensibilisation au niveau des quartiers. Elle remercie pour la présentation, qu'elle juge très complète et de grande qualité. Elle souligne que, bien que plusieurs initiatives aient déjà été envisagées avec les associations, les entreprises et les collectivités, il semble nécessaire aujourd'hui de développer un travail direct auprès de la population dans les quartiers.

Elle précise qu'un tel travail nécessite des financements pour être mené efficacement et qu'elle souhaite initier cette démarche. Travaillant beaucoup sur le terrain, elle reconnaît que c'est un travail difficile, mais essentiel pour mobiliser les habitants autour de la biodiversité et d'autres enjeux, comme la gestion des déchets ou l'éducation à l'environnement. Elle conclut

en insistant sur l'importance d'intervenir à ce niveau pour compléter les actions déjà existantes.

En l'absence d'autre remarque l'assemblée poursuit.

2.3. SERVICE OBSERVATOIRE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE

Madame HERMANT, responsable de l'Observatoire, présente les actions menées pour l'année en cours. Sa première action concerne la diffusion de la connaissance. Cela inclut la traduction, l'impression et la promotion des indicateurs et panoramas de l'Observatoire produits en 2025. Cette promotion s'est notamment faite par affichage dans les bibliothèques et médiathèques de Guadeloupe, et pourrait être étendue aux maisons de quartier pour améliorer l'accès aux productions de l'Observatoire. Elle mentionne également l'alimentation du centre de recherche documentaire, accessible via le site internet de l'agence, qui centralise des bibliographies et ressources en open sources accessibles à tous.

Sa seconde action concerne la formation des acteurs du territoire. L'Observatoire a organisé une formation en biostatistique l'année précédente, très bien accueillie. La formation est volontairement restreinte pour garantir un suivi individualisé, mais la demande reste forte. Une nouvelle session est prévue pour le deuxième semestre.

La troisième action porte sur la collecte de données existantes et la production d'indicateurs et de panoramas. Cette année, de nouveaux indicateurs seront développés, notamment sur l'évolution climatique et l'état des eaux aquatiques et marines, avec de nouvelles priorités à présenter l'année prochaine.

Enfin, elle souligne l'importance de l'animation de la gouvernance. L'Observatoire travaille en collaboration avec les partenaires territoriaux via un comité technique et scientifique chargé de sélectionner les indicateurs, un comité de pilotage pour valider les productions, et des groupes de travail réunissant des experts locaux et nationaux afin de garantir la qualité et la pertinence des contenus.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle observatoire régional de la biodiversité

Action n°1 : Diffusion de la connaissance

Objectifs stratégiques : 3.2, 12.1 & 15.4

- Traduction, impression et promotion sur les réseaux des productions 2025
- Alimentation du centre de ressources documentaires

Action n°2 : Formation des acteurs

Objectif stratégique : 10.2

- Formation de biostatistique

Action n°3 : Collecte et valorisation des données existantes

Objectifs stratégiques : 3.5 & 7.1

- Productions et mise en forme des indicateurs et panoramas
- Animation de la gouvernance

Monsieur OZIER-LAFONTAINE pose une question concernant les indicateurs. Il souligne que, selon les retours de la tutelle, beaucoup de données sont collectées mais leur valorisation reste insuffisante. Il souhaite donc savoir comment l'Observatoire envisage concrètement de valoriser ces données : sous quelle forme, avec quel impact et pour quel usage.

Madame HERMANT répond que la valorisation des indicateurs repose sur un travail scientifique approfondi, visant à rendre les données facilement compréhensibles pour le grand public et pour les décideurs politiques. Cette valorisation passe par plusieurs actions :

- La publication des indicateurs sur le site internet de l'Observatoire.
- La mise en place d'une campagne d'affichage, notamment dans les médiathèques, avec des QR codes permettant un accès direct aux productions. À terme, cette campagne pourra être étendue aux mairies et à d'autres lieux stratégiques.
- La diffusion via les réseaux sociaux, avec une stratégie conjointe avec le pôle communication : deux fois par mois, des posts présenteront les chiffres clés issus des indicateurs, qui sont ensuite relayés par les partenaires et acteurs concernés.

Elle précise que cette campagne de diffusion est en cours de déploiement et sera progressivement renforcée.

Monsieur OZIER-LAFONTAINE remercie pour ces précisions.

Madame HERMANT présente la quatrième action du programme d'actions de l'Agence pour l'année 2026, relative à la contribution à l'élaboration des politiques publiques. Elle indique que cette mission passe notamment par la définition d'indicateurs en lien avec les politiques publiques, ainsi que par la participation à divers comités organisés par l'Agence et par ses partenaires. Elle précise que l'Observatoire participe également aux comités organisés par d'autres acteurs, tels que les PNA et les programmes de surveillance terrestres, afin de contribuer à l'adaptation des politiques publiques au niveau local et régional

Madame HERMANT souligne la collaboration étroite avec l'Office de l'eau dans le cadre de la production des Memento « Eau et biodiversité », destinés aux décideurs publics et adaptés aux réalités territoriales en concertation avec l'Observatoire régional de la biodiversité. Elle précise que ce travail est en cours d'élaboration et vise à renforcer l'appui aux politiques publiques.

Elle détaille ensuite les actions liées à la mission d'acquisition de la connaissance, en indiquant que l'Observatoire procède à la mise à jour de la banque de données des suivis naturalistes protocolés. Ce travail a débuté par un recensement des données existantes auprès des partenaires du territoire et a conduit à la création d'un catalogue des suivis naturalistes protocolés. Après trois années de fonctionnement, un nouveau programme de suivi est lancé afin de mettre à jour ces données, d'intégrer les nouveaux suivis et de disposer d'une base complète pour le calcul des indicateurs. Un stagiaire de Master 1 de l'UA participe à ce travail d'analyse, en identifiant les lacunes dans les connaissances sur les habitats et les groupes d'espèces. Ces informations seront communiquées aux acteurs du territoire d'ici la fin de l'année afin de mutualiser les efforts et de lancer de nouveaux suivis ou inventaires

Enfin, **Madame HERMANT** présente le développement de la boîte à outils biodiversité BOB, distincte de celle évoquée par Madame MARIE-CHARLOTTE. Il s'agit d'une interface qui permettra aux porteurs de projets de situer leurs actions sur le territoire, de connaître les espèces présentes, le type d'habitat et le statut de protection des espèces, et d'évaluer l'impact de leurs projets. Ce programme, développé initialement par l'OFB pour la métropole, sera

adapté pour la Guadeloupe en concertation avec les partenaires locaux afin de répondre aux besoins spécifiques du territoire

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle observatoire régional de la biodiversité

Action n°4 : Contribution à l'élaboration des politiques publiques

Objectif stratégique : 3.4

- Participation à divers comités
- Travail conjoint avec l'Office de l'Eau sur le mémento « Eau et Biodiversité »

Action n°5 : Acquisition de la connaissance

Objectifs stratégiques : 1.1 & 1.2

- Mise à jour de la banque de données « Suivi Naturaliste Protocolé » (SNP) et collecte données « inventaire »
- Analyse des données (identification des lacunes) et présentation aux acteurs locaux
- Développement de la boîte à outil biodiversité (BOB)

Madame GESSNER demande quelle sera la coordination de la boîte à outils BOB avec le SINP actuel et si cet outil est destiné à le remplacer.

Madame HERMANT précise que la boîte à outils BOB n'a pas vocation à remplacer le SINP. Elle indique qu'il s'agit d'un module existant déjà au niveau national sur l'INPN qui pourra être décliné à l'échelle régionale et éventuellement intégré soit à l'Observatoire régional de la biodiversité soit à la plateforme Karunati. Cet outil vient en complément des dispositifs existants et ne constitue en aucun cas un système de type SINP.

Madame GESSNER souligne qu'il s'agit d'un module utilisé à l'échelle nationale et qu'il constitue avant tout un outil de précision.

Madame HERMANT confirme que ce module est un outil additionnel qui s'appuie sur les données issues des SINP régionaux. Elle précise que pour la partie relative aux espèces le module sera directement connecté au SINP régional et que toutes les précautions seront prises pour garantir l'utilisation des données régionales. Elle indique enfin que ce module est indépendant du SINP et pourra être mis à disposition sur le site de l'agence ou être intégré par les collectivités qui le souhaitent sur leurs propres sites.

Madame HERMANT indique que la dernière mission de l'observatoire concerne la mise en réseau. Elle rappelle que l'existence d'un observatoire implique nécessairement un travail en lien avec d'autres observatoires. Elle précise que l'ORB est en relation avec les autres observatoires régionaux de la biodiversité à l'échelle nationale.

Elle indique également que l'observatoire est impliqué dans les réseaux d'observatoires présents en Guadeloupe qui sont particulièrement actifs notamment à travers la production de newsletters et l'organisation d'ateliers sur différentes thématiques. Elle souligne que ces structures partagent des cœurs de métiers communs et s'inscrivent dans une logique d'entraide et d'auto-formation collective.

Elle précise que ces réseaux se réunissent deux fois par an afin de s'actualiser mutuellement et de travailler conjointement. Elle indique que cette dynamique a notamment permis de développer un indicateur lié aux enjeux climatiques en collaboration avec l'OREC observatoire régional de l'énergie et du climat.

Elle ajoute que l'observatoire participe également à des séminaires scientifiques lorsque l'occasion se présente citant notamment la participation au séminaire de la Caribea Initiative

l'année précédente. Elle précise enfin que l'observatoire continuera à participer à ce type d'événements et à présenter ses productions lorsque les partenaires le proposeront.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle observatoire régional de la biodiversité

Action n°6 : Mise en réseau

- Participation à divers réseaux (ROG, réseau national des observatoires, etc.)
- Participation à des séminaires scientifiques

Madame HERMANT précise qu'en matière de financement une enveloppe dédiée à la prestation et à l'expertise est maintenue à hauteur de 5 000 euros. Cette enveloppe permet notamment de répondre aux sollicitations de prestataires ou de partenaires pour financer une participation à des réunions ou pour apporter un appui à la navigation et à l'exploitation des données.

Elle indique que des crédits sont également prévus pour l'impression des productions de l'observatoire. Elle rappelle à ce titre la poursuite de la valorisation de productions intégrant la traduction créole rendue possible grâce au travail d'une traductrice avec laquelle la collaboration devrait être reconduite au regard de l'expérience positive menée précédemment.

Elle ajoute que des dépenses sont prévues pour l'achat de photographies et d'ouvrages afin d'alimenter les productions de l'observatoire et de renforcer les compétences internes sur certaines thématiques spécifiques.

Elle précise que des besoins en graphisme demeurent importants, compte tenu du volume de productions à réaliser. L'observatoire prévoit donc un accompagnement par des prestataires pour certaines productions notamment celles réalisées par les stagiaires de master II au nombre de deux cette année qui travailleront sur des indicateurs. Le graphisme de ces productions sera assuré par un prestataire extérieur.

Elle indique enfin que la formation en biostatistique sera de nouveau organisée en fin d'année et reconduite comme les années précédentes.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle observatoire régional de la biodiversité

Projets	Montants estimés
Prestations techniques/expertises	5 000,00 €
Impressions	450,00 €
Traduction créole	1 500,00 €
Achat photos	500,00 €
Achat livre	500,00 €
Graphisme	1 120,00 €
Formation biostatistique pour l'externe	2 700,00 €
TOTAL	11 770,00 €

Tableau 9 : Dépenses prévisionnelles du pôle observatoire régional de la biodiversité

Madame AMBROISE invite les membres à poser d'éventuelles questions.

La Présidente indique souhaiter qu'une action en lien avec la langue et la culture créole puisse être envisagée à l'occasion de la Semaine du créole. Elle propose notamment l'organisation d'une dictée en créole portant sur des thématiques liées aux indicateurs de biodiversité. Elle précise avoir déjà évoqué cette idée avec Madame Hermant et s'interroge sur la faisabilité et les modalités de préparation de cette action.

Madame HERMANT indique que cette proposition mérite réflexion. Elle précise qu'il conviendrait de définir le texte le format de l'événement ainsi que les conditions d'organisation. Elle souligne qu'il s'agirait d'une première expérience pour l'observatoire même si le principe n'est pas inédit.

La Présidente précise que cette initiative constituerait également un levier d'ancrage de l'agence dans la culture locale et indique qu'il serait pertinent d'envisager sa mise en œuvre.

Madame AMBROISE souligne qu'il serait préférable que cette action ne soit pas organisée de manière isolée par l'agence mais qu'elle s'inscrive dans un événement existant se déroulant sur la durée de la semaine dédiée.

La Présidente rappelle que le mois d'octobre est consacré au créole et qu'il conviendrait d'identifier des partenaires avec lesquels s'associer Elle évoque notamment la possibilité de mobiliser la traductrice ayant travaillé sur le préambule laquelle pourrait être intégrée à des cercles de personnes intervenant lors de présentations ou de conférences sur le créole durant cette période.

Madame MARIE-CHARLOTTE cite aussi les professeurs de créole.

Madame AMBROISE cite l'association CORECA.

Madame HERMANT acquiesce.

Monsieur PERRAIN interroge sur la possibilité d'établir des corrélations entre la biodiversité et la santé. Il souligne que ces liens existent déjà et qu'il serait pertinent de développer des indicateurs ou points de santé en lien avec la biodiversité. Il mentionne avoir lu un article, qui lui a été transmis, concernant la conque de lambi. Il explique que cet outil, traditionnellement utilisé en Guadeloupe notamment lors du carnaval, présente aujourd'hui un intérêt thérapeutique, en particulier dans le traitement du syndrome de l'apnée du sommeil. Son utilisation permet de solliciter certains muscles des voies aériennes. Il estime que ce type de découverte ouvre des pistes de recherche intéressantes, notamment autour d'approches globales et d'une pharmacologie locale, et qu'il serait pertinent d'approfondir ces axes de travail.

Madame la PRÉSIDENTE demande si l'utilisation de la conque a lambi, par l'aspiration de l'air, permet de solliciter plusieurs muscles respiratoires.

Monsieur PERRAIN indique que le fait de souffler dans l'instrument mobilise les muscles des voies aériennes, et que la posture joue aussi un rôle. Il suggère que creuser cette piste pourrait être intéressant, tout en s'interrogeant sur la pertinence de cette approche.

Madame AMBROISE répond que cette idée n'est pas du tout infondée. Elle explique qu'il existe déjà une approche appelée « One Health », dont l'objectif est de rapprocher les enjeux de santé et de biodiversité. Cette démarche commence à être développée au niveau national et pourrait constituer une piste de réflexion pour l'agence, notamment en vue d'une déclinaison régionale.

Madame AMBROISE constate l'absence d'autres questions et propose de poursuivre.

2.4. SERVICE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DES ÎLES DE GUADELOUPE

Monsieur GAYOT présente le programme d'action 2026 du Conservatoire botanique national. Il indique que la première action majeure pour l'année 2026 concernera la mise en place du conseil scientifique. Il rappelle que le Conservatoire a été agréé en 2025 et qu'à ce titre il est tenu de se doter d'un conseil scientifique. Il précise que les travaux porteront dans un premier temps sur la constitution du conseil scientifique au cours du premier semestre 2026 avec pour objectif la tenue d'une première réunion au second semestre et plus précisément au dernier trimestre. Il rappelle que l'ensemble des conservatoires botaniques disposent d'un tel conseil.

Monsieur GAYOT souligne que le conseil scientifique sera multi-collégial intégrant des collèges internationaux régionaux et locaux ainsi qu'une approche pluridisciplinaire couvrant notamment l'ethnobotanique, la taxonomie et l'écologie tout en restant centré sur les thématiques liées à la flore.

La Présidente interroge Monsieur Gayot sur le nombre de membres prévus au sein du conseil scientifique.

Monsieur GAYOT indique qu'un effectif minimal de quinze personnes est requis. Il précise qu'une composition initiale de quinze membres a été retenue afin de permettre un élargissement ultérieur en fonction des besoins.

La Présidente s'enquiert de l'avancement des réflexions concernant les collèges nationaux et internationaux.

Monsieur GAYOT précise que dans le cadre du projet d'établissement une liste de personnalités avait été proposée et qu'un accord de principe avait déjà été obtenu de la part de ces dernières. Il indique que cette liste reste susceptible d'évoluer.

Monsieur GAYOT informe ensuite les membres que le Conservatoire va participer pour la première fois au congrès des jardins botaniques caribéens. Il rappelle l'existence d'un réseau international et mondial des jardins botaniques au sein duquel les conservatoires botaniques français occupent une position spécifique du fait de leur statut. Il précise toutefois que les structures internationales les plus proches des conservatoires botaniques sont les jardins botaniques organisés en sous-réseaux régionaux notamment latino-américains et caribéens.

Il indique que des liens ont été établis avec ces réseaux et que la participation au congrès prévu à Saint-Domingue en avril prochain est envisagée afin de renforcer les échanges et de développer des coopérations notamment en matière de programmes de conservation.

Enfin **Monsieur GAYOT** précise que les échanges avec la Martinique vont se poursuivre dans le cadre de la mise en place d'un Plan national d'actions commun avec La Réunion et la Martinique. Il indique que plusieurs sujets conjoints sont en cours de réflexion notamment sur les habitats et la conservation d'espèces rares sur certains territoires mais plus abondantes sur d'autres ce qui justifie des déplacements et une collaboration renforcée.

Monsieur GAYOT poursuit la présentation en abordant l'action relative à l'acquisition de la connaissance, qui constitue un axe structurant des missions du Conservatoire botanique national. Il indique que les inventaires de terrain se poursuivront et souligne en particulier la poursuite du travail engagé sur le guide de reconnaissance des espèces délimitant les zones humides.

Il précise que ce travail est mené en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité et notamment avec PatriNat, qui en assure le pilotage scientifique. L'objectif est de fournir aux experts et aux bureaux d'études un outil permettant d'identifier les espèces caractéristiques des zones humides afin de faciliter leur reconnaissance sur le territoire. Il rappelle que cette identification constitue un levier réglementaire essentiel pour la définition et la protection juridique des zones humides.

Monsieur GAYOT indique que le Conservatoire contribue plus particulièrement à l'élaboration d'un guide de reconnaissance floristique en lien étroit avec le Conservatoire botanique de Martinique avec lequel de nombreuses espèces sont partagées.

Il précise que dans le même cadre le Conservatoire poursuivra la cartographie stratégique des milieux humides en Guadeloupe. Il s'agit d'un projet conduit à l'échelle de l'ensemble des territoires ultramarins sous le pilotage de PatriNat visant à améliorer la connaissance et la localisation potentielle des milieux humides sur les différents territoires.

Il indique que les inventaires généraux se poursuivront sur les secteurs considérés comme prioritaires soit en raison de leur intérêt majeur soit en raison d'un déficit de données.

Monsieur GAYOT annonce également la mise en place d'une mission spécifique dédiée aux lichens. Il rappelle que les lichens sont des organismes résultant d'une symbiose entre champignons et algues et que les conservatoires botaniques en sont les structures de référence. Il précise qu'aucun lichénologue n'est actuellement présent en Guadeloupe ce qui nécessite de s'associer à des spécialistes extérieurs notamment belges travaillant régulièrement sur le territoire.

L'objectif de cette collaboration est la production de la première checklist des lichens de l'archipel avec pour ambition de disposer dès le début de l'année 2027 d'un état des lieux du nombre d'espèces de lichens présentes en Guadeloupe.

Monsieur GAYOT indique ensuite que le programme pluriannuel « Habitats » sera déployé. Il souligne le caractère opérationnel et structurant de ce programme en rappelant qu'il n'existe actuellement pas de liste stabilisée des habitats naturels en Guadeloupe. Cette absence pose des difficultés tant pour les inventaires réalisés par les bureaux d'études que pour l'application des dispositifs réglementaires relatifs à la protection des habitats.

Il précise que ce programme d'une durée minimale de trois ans vise à établir une typologie des habitats naturels de Guadeloupe puis à en assurer la cartographie à l'échelle de l'archipel en partenariat avec PatriNat. Le travail s'appuiera sur les données existantes issues notamment des travaux antérieurs et de la carte écologique réalisée en 1996.

Enfin **Monsieur GAYOT** mentionne la poursuite de la mise à jour des référentiels taxonomiques. Il rappelle que, comme l'a indiqué Madame Hermant, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) assure la gestion du référentiel taxonomique pour l'ensemble du territoire national. Il précise que le MNHN est actuellement en résolution des attaques informatiques qu'ils ont eu, ce qui retarde la mise à jour du référentiel pour la Guadeloupe.

Il souligne que de nombreux changements taxonomiques ont été accumulés, concernant notamment des espèces dont le nom évolue ou dont le niveau d'endémisme (régional, archipélagique, antillais) est redéfini. Il précise que ces modifications sont documentées par le Conservatoire à l'issue de ses études et doivent ensuite être transmises au niveau national.

Monsieur GAYOT exprime l'espoir que ces difficultés informatiques soient résolues en 2026 afin de permettre l'alimentation du référentiel. Il précise toutefois que cette mise à jour ne consiste pas seulement à transmettre les données à TAXREF, mais exige la publication dans

des revues scientifiques afin que les modifications soient validées au référentiel.

Il indique que le Conservatoire entreprendra la publication des modifications pour l'ensemble des espèces déjà étudiées afin de contribuer à la mise à jour du référentiel national.

Enfin, **Monsieur GAYOT** mentionne la contribution continue du Conservatoire à la gestion des collections de l'INRAE. Il rappelle que l'INRAE est accompagné dans la valorisation de son herbier et que les restitutions médiatiques récentes, notamment dans le cadre du projet « La Planète revisitée des îles de Guadeloupe », ont été rendues possibles grâce à la mobilisation conjointe du Conservatoire et de l'INRAE pour mettre en valeur ce patrimoine.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle conservatoire botanique national

Action n°1 : Gestion des activités (Conseil scientifique, congrès et déplacements)

Objectifs stratégiques : 1.1 & 1.2

- Mise en place du conseil scientifique du CBN,
- Participations à des congrès et divers déplacements prévus (Martinique, St-Domingue, etc.)

Action n°2 : Acquisition de la connaissance (ZH, inventaires, habitats, listes taxo..)

Objectifs stratégiques : 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2 & 3.3

- Guide de reconnaissance des espèces délimitant les zones humides
- Cartographie prédictive des milieux humides
- Inventaire de suivi, inventaires généraux, inventaires lichens
- Déploiement du programme pluriannuel habitats
- Mise à jour des référentiels taxonomiques
- Contribution à la gestion des collections INRAE



Monsieur GAYOT présente le volet relatif à la gestion et à la diffusion de la connaissance qu'il qualifie d'action continue. Il rappelle que le Conservatoire poursuit son rôle de pôle thématique flore en compilant l'ensemble des données produites sur le territoire. Cette mission repose notamment sur le renforcement du réseau de producteurs de données afin de les inciter à transmettre leurs informations pour une restitution à l'échelle territoriale.

Il précise que le Conservatoire poursuit parallèlement le développement de son système d'information interne grâce à l'arrivée d'un informaticien spécialisé dans les bases de données dont l'expertise permet une structuration et une valorisation accrues des données produites.

S'agissant des actions de conservation et de restauration qui constituent l'axe central de l'activité du Conservatoire, Monsieur Gayot, rappelle l'existence de projets déjà engagés. Il évoque en particulier le projet BestLife de renforcement des populations d'espèces rares et menacées en cours jusqu'en 2027. Ce projet vise à identifier les populations nécessitant un renforcement à en évaluer la faisabilité technique et scientifique et à mettre en œuvre les actions correspondantes.

Il indique que cinq espèces ont d'ores et déjà fait l'objet d'un travail d'identification et de suivi et que des actions de renforcement seront désormais engagées en partenariat avec les gestionnaires des espaces concernés. Le Conservatoire n'étant pas gestionnaire des sites ces actions sont menées en lien notamment avec le Conservatoire du Littoral et l'Office National des Forêts.

Monsieur GAYOT mentionne également la production de documents stratégiques de conservation. Il rappelle qu'en 2025 un argumentaire pour un plan national d'action en faveur de la flore littorale sèche a été transmis à la DEAL. Il précise qu'en 2026 les travaux se

poursuivront sur les forêts des nuages en partenariat avec la Marine et le Conservatoire Botanique National de La Réunion ainsi que sur les ripisylves menacées. Ces documents ont vocation à être soumis à validation au niveau national par le Conseil National de Protection de la Nature afin de permettre leur mise en œuvre sur le territoire.

En matière de restauration écologique il souligne l'implication du Conservatoire dans l'accompagnement des projets BestLife portés par les communes de Saint-Claude, Gourbeyre, Deshaies et Sainte-Anne. Il indique également que le Conservatoire est co-porteur d'un projet de restauration avec la ville de Pointe-à-Pitre concernant le site de Darboussier.

Il précise par ailleurs que le Conservatoire va déployer la marque « Végétal local » afin de mieux encadrer les opérations de restauration écologique sur le territoire en favorisant l'utilisation d'espèces végétales natives adaptées aux sites concernés. Cette démarche repose sur la mise à disposition d'outils d'aide à la sélection des espèces et de traçabilité du matériel végétal.

Enfin **Monsieur GAYOT** indique que cette stratégie s'inscrit également dans le développement de la production ex situ. Il précise qu'un espace de serre de 250 hectares est désormais mis à disposition du conservatoire à l'INRAE permettant de lancer la production végétale. La serre étant presque opérationnelle les prochaines étapes concerneront l'installation des équipements et la mise en culture des plants.

PROGRAMME D'ACTIONS 2026

Pôle conservatoire botanique national

Action n°3 : Gestion et diffusion de la connaissance

Objectifs stratégiques : 2.3 & 3.1

- Pôle thématique flore
- Construction de l'outil métier interne

Action n°4 : Conservation & Restauration

Objectifs stratégiques : 5.1, 4.1, 5.1, 5.2 & 9.1

- Actions de conservation (*Renforcement des populations d'espèces rares et menacées, préfiguration de PNA's*)
- Actions de restauration (*déploiement de végétal local et des outils de restauration, production ex-situ, participation à divers projets*)

Monsieur GAYOT indique que le Conservatoire poursuit son appui aux politiques publiques qui a constitué un axe majeur de mobilisation en 2025. Il précise que cet appui inclut la formation et l'accompagnement des acteurs de la restauration écologique.

Il rappelle que des actions de formation des acteurs de la restauration seront mises en œuvre en 2026 en partenariat avec le pôle ingénierie de projets comme l'a indiqué Madame MARIE-CHARLOTTE. Ces actions s'inscriront également dans le cadre du déploiement de la marque « Végétal local ».

Monsieur GAYOT annonce par ailleurs qu'un recrutement prévu au cours de l'année permettra de renforcer le travail sur les espèces exotiques envahissantes. Il s'agira notamment de mettre à jour et de maintenir une liste hiérarchisée et permanente des espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire afin de fournir aux acteurs une information claire sur leur niveau d'invasivité.

Il précise qu'il ne s'agit pas pour le Conservatoire de prioriser les actions de lutte, rôle qui relève des gestionnaires et des financeurs, mais bien d'identifier les espèces concernées et d'évaluer

leur niveau d'invasivité afin de permettre ensuite aux acteurs compétents de réaliser les actions de faisabilité nécessaires.

Dans le cadre de cet appui aux politiques publiques **Monsieur GAYOT** rappelle également l'ensemble des missions d'accompagnement réglementaire menées tout au long de l'année notamment avec la DEAL l'ONF et l'OFB lorsque des enjeux relatifs à la flore sont identifiés dans le cadre de missions de police ou d'instructions réglementaires.

Il présente ensuite l'action relative à la mobilisation, à la communication et à la sensibilisation. Il indique que le Conservatoire contribuera en 2026 à la réalisation d'un panorama flore en lien avec l'Observatoire régional de la biodiversité des îles de Guadeloupe. Il précise que plusieurs publications scientifiques sont prévues en 2026 notamment en lien avec les travaux de révision taxonomique évoqués précédemment.

Monsieur GAYOT mentionne également le calendrier événementiel propre au Conservatoire. Il indique que celui-ci participera en mai aux sorties de la « belle saison » organisées à l'échelle nationale par le réseau des Conservatoires botaniques.

Il rappelle enfin la poursuite de l'accompagnement des aires éducatives du lycée agricole et indique qu'un projet BestLife a été déposé en partenariat avec cet établissement. Il précise que si ce projet est retenu un module dédié à la restauration écologique pourrait être mis en œuvre en lien avec le lycée agricole.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle conservatoire botanique national

Action n°5 : Appui aux politiques publiques

Objectifs stratégiques : 2.4, 3.4, 4.4 & 10.2

- Formation aux acteurs de la restauration,
- Mise à jour de la liste hiérarchisée des EEE,

Action n°6 : Mobilisation, communication et sensibilisation

Objectifs stratégiques : 10.1, 10.2 & 12.2

- Panorama flore, en partenariat avec l'ORBIG
- Publications scientifiques
- Calendrier événementiel (*la belle saison des CBN*)
- Accompagnement du lycée agricole,

Monsieur GAYOT présente les éléments budgétaires relatifs au programme d'action du Conservatoire botanique. Il précise que l'effort principal portera sur les équipements nécessaires aux activités de conservation et de production ex situ. Il mentionne notamment l'acquisition de chambres de régulation et d'équipements dédiés à la germination du matériel issu des serres. Ces investissements représentent un coût important mais sont indispensables au déploiement des missions du Conservatoire.

Monsieur GAYOT précise que l'essentiel des dépenses concerne toutefois des missions techniques et scientifiques. Il évoque en particulier les analyses génétiques nécessaires dans le cadre des projets de conservation et de renforcement des espèces rares et menacées. Il

souligne l'enjeu majeur que représente la distinction entre les espèces dont la raréfaction est liée aux activités humaines. Cette distinction nécessite des analyses génétiques approfondies à l'échelle des populations et implique des coûts élevés.

Il indique que le budget intègre également des crédits dédiés aux déplacements et aux échanges techniques nécessaires avec les partenaires notamment les conservatoires botaniques de la Caraïbe ainsi qu'avec les spécialistes mobilisés dans le cadre de la mission dédiée aux lichens.

Il précise que cette mission comprend à la fois les déplacements de l'expert lichénologue l'analyse des résultats et l'étude de la structure génétique des populations. Les lichens ne pouvant être identifiés de manière fiable que par des analyses génétiques ces travaux représentent un enjeu scientifique important.

Monsieur GAYOT conclut en indiquant que le budget prévisionnel alloué à l'ensemble de ces actions s'élève à un peu plus de 65 000 euros.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle conservatoire botanique national

Projets	Montants estimés
Adaptateur acquisition numérique	5 000,00 €
Chambre régulée, matériel serre	4 000,00 €
Consommables	250,00 €
Prestation analyse diversité génétique + communication + enclos	35 000,00 €
Actions de sensibilisation	500,00 €
Traductions	1 500,00 €
Déplacement CBNMQ	5 000,00 €
Déplacement CGBN	2 500,00 €
Mission Lichen	9 950,00 €
Belle saison des CBN	2 000,00 €
TOTAL	65 700,00 €

Tableau 10 : Dépenses prévisionnelles du pôle conservatoire botanique national

Monsieur PERRAIN s'interroge sur le faible coût apparent des actions de sensibilisation inscrit au budget.

Monsieur GAYOT précise que les actions de sensibilisation du Conservatoire botanique s'appuient principalement sur le pôle communication et sensibilisation de l'Agence qui joue un rôle de support principal. Il indique que les actions portées directement par le Conservatoire concernent essentiellement l'organisation de sorties nature ainsi que la présentation de nouveaux outils disponibles pour la flore. Ces actions prennent la forme de petits événements ciblés s'adressant à un public déjà sensibilisé et intéressé par les thématiques botaniques.

Madame AMBROISE rappelle qu'il convient de distinguer ces actions de sensibilisation ciblées de l'événement national de la Belle saison des Conservatoires botaniques pour lequel une ligne budgétaire spécifique de 2 000 euros est prévue. Elle souligne que cet événement organisé au mois de mai comprend des sorties botaniques et est davantage orienté vers le grand public. Elle précise que les actions de sensibilisation portées directement par le Conservatoire s'adressent prioritairement à des acteurs déjà identifiés et engagés tandis que la Belle saison des CBN vise un public plus large.

Madame GESSNER interroge la possibilité de se référer à l'enveloppe globale de l'agrément qui permet de financer l'ensemble des actions et des moyens du Conservatoire.

Monsieur GAYOT confirme que l'enveloppe globale de l'agrément permet bien de financer l'ensemble des actions. Il précise que l'intégralité du personnel du Conservatoire botanique est financée par cette enveloppe. Il indique également que le personnel de l'Agence bien que financé par d'autres lignes participe aux activités du Conservatoire et que réciproquement le Conservatoire contribue aux missions de l'Agence.

Madame AMBROISE complète en rappelant que l'enveloppe comprend également les dépenses de fonctionnement. Elle mentionne notamment les locaux du Conservatoire en partie situés à l'INRAE, les moyens logistiques tels que le véhicule ainsi que la serre et les équipements associés qui constituent des charges réelles de fonctionnement.

Madame AMBROISE constate l'absence d'autres questions et propose de poursuivre.

2.5. SERVICE ANIMATION/SENSIBILISATION/COMMUNICATION

Monsieur GÉRARD présente le volet animation, sensibilisation et communication du programme. Il salue l'ensemble des participants et indique que plusieurs actions sont prévues, ciblant différents publics.

Concernant la sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité, il précise que l'action principale consistera en la réalisation d'émissions de télévision consacrées à la biodiversité et aux acteurs locaux. Ces émissions seraient mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat, via une convention, avec la chaîne Canal 10. Il s'agirait d'émissions régulières permettant d'élargir l'audience sur les thématiques liées à la biodiversité. Il rappelle que les réseaux sociaux fonctionnent déjà très bien, mais que ce partenariat avec Canal 10 constitue une opportunité d'atteindre d'autres publics.

Il indique également que la réalisation ponctuelle de différents outils de communication est prévue, tels que des affiches ou des flyers. Cette ligne budgétaire reste volontairement large afin de s'adapter aux opportunités et aux besoins identifiés.

Un événement grand public majeur est également envisagé, à savoir les journées de sensibilisation « Histoire de la Nature », qui pourraient se tenir pendant les vacances de la Toussaint. Cet événement serait destiné au grand public, avec un focus particulier sur deux publics cibles : les scolaires fréquentant les CLSH ainsi que les personnes âgées.

Monsieur GÉRARD précise que l'objectif est de relier le volet du conte à celui de la biodiversité, à travers un parcours ambulant intégrant différentes actions de sensibilisation. Ces journées sont prévues en fin d'année prochaine.

Sur le volet spécifiquement scolaire, il indique que l'action de découverte de la réserve de Petite Terre se poursuit. Il souligne que ce dispositif fonctionne très bien et bénéficie de retours très positifs. L'intérêt de ce projet réside non seulement dans la visite de la réserve, mais également dans l'accompagnement pédagogique en amont et en aval. Une association intervient ainsi en classe sur trois séances afin de préparer les élèves à la découverte du site, puis de capitaliser avec eux sur les observations réalisées. Il est précisé que ce travail débouche systématiquement sur des outils de restitution permettant de partager les découvertes au sein de l'établissement. Il cite notamment des reportages télévisés, des expositions ou encore la réalisation, par une classe, d'un jeu de sept familles à partir des photos prises par les élèves à Petite Terre.

Monsieur GÉRARD indique qu'il s'agit d'un projet très apprécié et qu'il est en recherche de nouveaux jeunes participants. Il précise que le projet étant financé en partie, toute proposition de cofinancement est la bienvenue.

Concernant l'accompagnement des acteurs de l'enseignement, **Monsieur GÉRARD** annonce la mise en place de formations à destination des enseignants impliqués dans les dispositifs des aires éducatives. Il rappelle que l'ARB est fortement mobilisée sur ce dispositif, notamment en matière d'animation, et que celui-ci est porté à l'origine par l'OFB. Pour l'année 2026, il est proposé d'accompagner les enseignants engagés afin de les aider à mieux opérationnaliser leurs pratiques sur les aires éducatives et de leur fournir des outils et conseils d'animation de terrain. Il rappelle qu'une action similaire avait été menée en 2023 avec des résultats positifs. Compte tenu du nombre accru d'aires éducatives depuis cette date, il apparaît pertinent de proposer à nouveau une montée en compétences des enseignants.

Enfin, **Monsieur GÉRARD** précise qu'au-delà de ces formations spécifiques, l'ARB participe également, sans impact financier, à la formation initiale des enseignants de manière plus générale. Il indique intervenir notamment auprès des directeurs d'établissement de Guadeloupe et des enseignants de la circonscription des Aymes afin de présenter les dispositifs existants pour aborder la biodiversité avec les élèves, les outils et indicateurs disponibles ainsi que les dispositifs portés par les partenaires, notamment ceux du Parc, etc.

Madame MUSQUET formule une observation concernant le programme de découverte de la réserve naturelle de Petite Terre, qu'elle qualifie de très intéressant et qui ne constitue pas une première édition. Elle rappelle que des rapprochements ont déjà eu lieu entre l'ARB et les co-gestionnaires de la réserve, à savoir l'association TITÈ et l'ONF. Elle souligne que ce programme s'inscrit dans un processus à moyen, voire long terme, qui commence à porter ses fruits. À ce titre, elle estime important de définir conjointement avec l'ARB les moyens à mobiliser et d'anticiper la programmation des visites. Elle précise que les équipes de gestion étant réduites, ces actions nécessitent une mobilisation importante des collègues, notamment des gardes. Une anticipation renforcée, appuyée sur un calendrier clairement défini, permettrait selon elle d'être plus efficaces, plus performants et plus disponibles.

Madame MUSQUET insiste également sur la nécessité que les supports de valorisation produits dans le cadre de ces actions s'inscrivent pleinement dans le plan d'action et le plan de gestion de la réserve naturelle. Elle souligne l'importance de faire le lien avec cet espace de protection forte et de veiller à ce que les actions initiées par l'ARB soient intégrées dans le bilan et cohérentes avec le plan de gestion de la réserve.

Elle conclut en suggérant que, lorsque cette première collaboration entre les co-gestionnaires et l'ARB sera stabilisée, une action similaire puisse être envisagée sur l'autre réserve naturelle de La Désirade. Elle indique que ce site offre la possibilité d'aborder d'autres thématiques, notamment la géologie, thématique encore peu valorisée dans le milieu scolaire et universitaire. Elle précise que d'autres sujets pourraient ainsi être développés, toujours en collaboration avec l'ARB et les gestionnaires des réserves naturelles nationales.

Monsieur GÉRARD répond favorablement et indique que ces éléments sont bien entendus. Il précise qu'un travail est déjà mené en concertation avec l'association TITÈ sur ces actions et remercie Madame MUSQUET.

Monsieur GÉRARD présente ensuite une dernière action relative au suivi des scolaires, spécifiquement dans le cadre des aires éducatives. Il indique que l'ARB porte depuis deux ans un dispositif intitulé *Culture et biodiversité dans les aires éducatives*, dont l'objectif est de faire intervenir des artistes ou des acteurs culturels auprès des élèves afin de co-construire avec eux un projet artistique ou culturel en lien avec leur aire éducative.

Il rappelle que, l'année précédente, une sculpture a été réalisée à La Désirade et qu'une fresque a été produite à Port-Louis. L'année antérieure avait notamment donné lieu à des spectacles de marionnettes sur une aire éducative. Il précise que ce dispositif est reconduit compte tenu des résultats positifs observés.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle animation, sensibilisation et communication

Action n°1 : Sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité

Objectifs stratégiques : 7.1, 9.3, 12.1 & 12.2

- Réalisation d'émissions sur la biodiversité et les acteurs locaux,
- Réalisation de divers outils de communication,
- Journées de sensibilisation « histoires de la nature »

Action n°2 : Sensibilisation des scolaires aux enjeux de la biodiversité

Objectifs stratégiques : 10.2, 11.2, 11.3 & 12.2

- Découverte de la réserve de Petite-Terre,
- Journée de formation des enseignants des aires éducatives,
- Culture et biodiversité dans les aires éducatives,

Monsieur GÉRARD présente le volet relatif à l'accompagnement des entreprises, qui constitue un enjeu majeur pour l'année 2026 et une action structurante du pôle. Il rappelle que des premières actions ont été menées en 2025 et que l'objectif en 2026 est de concrétiser cet accompagnement, lequel s'articule autour de deux volets principaux.

Le premier volet concerne la territorialisation du dispositif « Entreprises engagées pour la nature », porté au niveau national par l'OFB. Ce dispositif vise à reconnaître les entreprises s'engageant dans une démarche biodiversité à travers un plan d'actions.

Monsieur GÉRARD précise que la Guadeloupe n'avait jusqu'à présent pas déployé ce dispositif localement, celui-ci étant géré exclusivement au niveau national. L'enjeu pour 2026 est donc de mettre en place une gouvernance locale.

À cette fin, un jury local sera constitué afin d'évaluer les plans d'actions des entreprises, et l'ARB assurera également l'accompagnement de ces entreprises à l'échelle territoriale. Cet accompagnement prendra notamment la forme de séances collectives en 2026, mobilisant les équipes de l'ARB et ses partenaires, afin d'aider les entreprises à élaborer leurs plans d'actions biodiversité. Une soirée de lancement du dispositif est envisagée au mois de juin 2026, sans date arrêtée à ce stade, avec pour objectif de réunir un large panel d'entreprises, de présenter le dispositif, les modalités d'accompagnement et de lancer officiellement la démarche sur le territoire.

Le second volet concerne l'accompagnement de la filière touristique, identifiée comme prioritaire en raison de son lien étroit avec la biodiversité. Deux actions principales sont prévues. La première consiste en la mise en place, avec un consortium de partenaires, d'une formation à destination des acteurs touristiques, visant à leur fournir des clés pour mieux comprendre la biodiversité et en parler de manière appropriée à leurs clientèles. La seconde action porte sur l'élaboration d'un catalogue d'actions concrètes, spécifiquement adaptées aux entreprises touristiques, leur permettant d'intégrer la biodiversité dans leurs pratiques.

Monsieur **GÉRARD** précise que cette démarche s'inscrit dans une vision à plus long terme avec la volonté de décliner à l'avenir le guide « *Intégrer la biodiversité dans votre entreprise* » à d'autres filières, notamment le BTP, même si cela représente un chantier plus complexe.

Il indique par ailleurs que les **Biodiv'Tour entreprises** seront poursuivis, ces derniers permettant de favoriser les échanges, le partage d'expériences et la mise en réseau d'entreprises engagées. À titre d'exemple, il cite la visite du projet mené par Pierre & Vacances en partenariat avec le Conservatoire du littoral, qui a suscité une dynamique positive entre acteurs.

Concernant l'accompagnement des associations de protection de l'environnement, Monsieur **GÉRARD** annonce l'organisation d'une **journée des associations** au mois d'avril. Ce projet, envisagé depuis 2023 mais reporté les années précédentes, répond à une forte demande du secteur associatif. L'objectif n'est pas uniquement l'échange, mais également la montée en compétences, à travers des ateliers thématiques et l'intervention de partenaires.

Il précise également la poursuite de l'accompagnement du **Traditour**, notamment par l'intégration d'actions de sensibilisation à destination des scolaires, avec l'intervention d'associations sur les tradi-villages. Enfin, l'ARB poursuivra son plan de formation à destination des associations, élaboré à partir d'un recensement des besoins actualisé fin 2025. Ces formations porteront sur des compétences transversales, telles que la gestion associative, la mobilisation des bénévoles ou encore la communication, et non sur des formations techniques spécialisées.

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle animation, sensibilisation et communication

Action n°3 : Accompagnement des entreprises sur les enjeux de la biodiversité

Objectif stratégique : 9.2

- Accompagnement collectif des entreprises,
- Soirée de lancement du dispositif EEN,
- Biodiv'Tour entreprises,
- Guide « intégrez la biodiversité dans votre entreprise »

Action n°4 : Accompagnement des associations de protection de l'environnement

Objectif stratégique : 11.2

- Organisation de la journée des associations,
- Accompagnement et sensibilisation dans le cadre du Traditour,
- Formation des associations,

Monsieur **GÉRARD** présente le dernier volet de son intervention relatif à l'animation de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes et à la sensibilisation du public aux EEE

Il souligne l'importance de ce point pour l'année 2026

Plusieurs actions sont prévues

Sur le volet sensibilisation il s'agit de concrétiser les travaux élaborés dans les groupes de travail communication et sensibilisation des années précédentes avec la réalisation d'une affiche présentant les différentes EEE de Guadeloupe et expliquant ce qu'est une EEE ainsi que la production de flyers de signalement déclinables selon l'apparition potentielle de nouvelles

espèces permettant d'alimenter une détection rapide et des interventions sur le territoire

Concernant l'exposition itinérante elle sera matérialisée par des panneaux sur les EEE et son déploiement est prévu dans des lieux à forte fréquentation tels que l'aéroport, le zoo, les jardins botaniques et les établissements scolaires afin d'informer le grand public sur les EEE et leur gestion.

Pour l'appui aux acteurs il est prévu la production d'éléments de langage commun à destination des collectivités et partenaires afin d'harmoniser la communication sur les EEE leur gestion et leur valorisation et permettre aux acteurs de la biodiversité de parler d'une seule voix.

Monsieur GÉRARD précise que la plupart des lignes budgétaires sont directement liées aux actions présentées et invite les participants à poser des questions si nécessaire

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle animation, sensibilisation et communication

Action n°5 : Animation de la stratégie régionale EEE et sensibilisation du public

Objectifs stratégiques : 6.2, 7.2, 9.2 & 10.2

- Conférence tout public sur les EEE,
- Parution d'articles de presse sur les EEE,
- Affiches et flyers numériques de signalement,
- Exposition itinérante sur les EEE,
- Production d'éléments de langage pour les acteurs intervenants

PROGRAMME D' ACTIONS 2026

Pôle animation, sensibilisation et communication

Projets	Montants estimés
Rapport d'activité	2 500,00 €
Emission Canal 10	10 800,00 €
Divers com	2 000,00 €
Conférence tout public EEE	2 000,00 €
Article presse EEE	3 000,00 €
Affiches EEE	600,00 €
Flyers numérique de signalement EEE	400,00 €
Exposition : c'est quoi une EEE ?	10 000,00 €
Mise en forme et impression EDL	600,00 €
Journée des associations	1 000,00 €
Sensibilisation sur Traditour	2 000,00 €
Formation des associations	3 500 €

Découverte réserve Petit-Terre	8 000,00 €
Formation des enseignants AE	1 000,00 €
Journées des AE	1 500,00 €
Journée "histoires de la nature"	8 000,00 €
Culture et AE	3 000,00 €
Accompagnement collectif des entreprises	2 000,00 €
Soirée de lancement EEN	8 000,00 €
Achat d'espace média lancement EEN	3 000,00 €
BiodivTour Entreprises	150,00 €
Guide "intégrez la biodiv dans votre entreprise"	2 000,00 €
Total	74 450 €

Tableau 11 : Dépenses prévisionnelles du pôle animation, sensibilisation et communication

Madame AMBROISE en l'absence de questions, conclut sur le rapport d'orientation budgétaire en rappelant que ce nouveau plan d'action s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie il repose également sur des effectifs renforcés et stabilisés, l'objectif étant d'accompagner l'ensemble de la structure tout en sécurisant durablement l'organisation et le fonctionnement de l'agence.

Madame la Présidente demande aux participants de bien vouloir prendre en compte les orientations budgétaires, les investissements pluriannuels envisagés, les priorités des actions la structure et l'évolution des dépenses ainsi que des effectifs, notamment, l'exécution des dépenses de personnel de l'agence au titre de l'année 2026 et sollicite s'il y a des questions.

N'ayant reçu aucune question elle soumet le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026 au vote.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe		
Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Thierry SABATHIER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Corine PETRO
	Patricia BAILLET	Aurélie BITUFWILA
	Sheila RAMPATH	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sylvie DAGONIA	Josette BOREL-LINCERTIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Patrick DOLLIN	Loïc TONTON
	Jean-Marie PILLI	Jim LAPIN
Conseil Départemental	En cours de remplacement	En cours de remplacement
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	En cours de remplacement
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Harry OZIER-LAFONTAINE	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Malik HIPPON	Darlionei ANDREIS
	Elodie LAPILUS	Lilian COSTA PROCOPIO
En visioconférence	10 Titulaires + 2 Suppléants	
En présentiel	2 Titulaires + 2 Suppléants	
Représenté (pouvoir)	0 Titulaire + 0 Suppléant	

Nombre de votants : 16

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 16

Adopté à l'unanimité

POINT N°03 : OUVERTURE DE POSTES AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Madame AMBROISE présente le point relatif à l'ouverture des postes au titre de l'année 2026. Elle rappelle que le statut d'EPCE impose l'ouverture des vacances de postes et leur vote en conseil d'administration. L'objectif est de sécuriser les compétences indispensables au déploiement des missions statutaires de l'agence.

Elle détaille les postes concernés :

- Le poste de chargé de mission valorisation de données et production pour l'Observatoire régional qui doit être ouvert en 2026 pour un recrutement effectif à partir de 2027, actuellement occupé par un volontaire en service civique et transformé en contrat de projet
- Le poste de chargé de mission espèces exotiques envahissantes et habitat au sein du conservatoire botanique présenté dans le rapport d'orientation
- Le poste de secrétaire général, poste permanent, également présenté dans le rapport d'orientation budgétaire

Madame AMBROISE précise qu'il est demandé aux membres du conseil d'administration de modifier le tableau des emplois présenté en annexe 1 pour une prise d'effet au 1er février et d'autoriser l'agence à procéder au recrutement des postes correspondants.

Elle signale que les fiches de postes ont été transmises avec la convocation pour consultation

Ne voyant aucune question ni remarque, **Madame la Présidente** indique que les postes à ouvrir en 2026 est soumis au vote.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe

Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Olivier KREMER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Bernadette THURAM
	Patricia BAILLET	Géraldine NAIGRE
	Patrick DOLLIN	Ginette SAMSON
	Sylvie DAGONIA	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sheila RAMPATH	Corinne PETRO
	Loïc TONTON	Jim LAPIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Jean-Marie PILLI	Aurélié BITUFWILA-YERBE
Conseil Départemental	Ferdy LOUISY	Jean-Philippe COURTOIS
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	Laurie HEC
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Leslie VEREPLA	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Marc GAYOT	Julien GERARD

En visioconférence	4 Titulaires + 4 Suppléants
En présentiel	4 Titulaires + 2 Suppléants
Représenté (pouvoir)	1 Titulaire + 0 Suppléant

Nombre de votants : 16

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 16

Adopté à l'unanimité

POINT N°04 : ADOPTION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Madame AMBROISE présente le point numéro 4 relatif à l'actualisation du tableau des emplois et des effectifs. Elle rappelle que la délibération proposée vise à modifier le tableau pour intégrer les postes validés à savoir : chargé de mission valorisation des données et production de l'Observatoire, chargé de mission espèces exotiques/habitat et secrétaire général.

Elle précise que la délibération permet également de faire évoluer certains postes pour plus de lisibilité des missions de chacun.

Ainsi le poste de gestionnaire ressource humaine et comptabilité devient gestionnaire comptable et le poste d'assistant administratif devient gestionnaire en ressources humaines et administration.

Le poste de chef du service conservateur botanique national devient directeur du conservateur botanique national et le poste de directeur général est distingué pour clarifier l'organisation.

Madame AMBROISE indique que le tableau intègre également les nouveaux volumes horaires adoptés suite au nouveau règlement intérieur et choisis par les agents.

Elle demande s'il y a des questions et précise que le conseil d'administration est invité à valider le tableau des emplois avec ces modifications et actualisations, en actant du retrait de l'article 2 mentionné dans le projet de délibération envoyé.

Madame la Présidente demande s'il y a des questions sur l'actualisation du tableau, n'en voyant aucune, le tableau des emplois et des effectifs est mis au vote.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe

Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Olivier KREMER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Bernadette THURAM
	Patricia BAILLET	Géraldine NAIGRE
	Patrick DOLLIN	Ginette SAMSON
	Sylvie DAGONIA	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sheila RAMPATH	Corinne PETRO
	Loïc TONTON	Jim LAPIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Jean-Marie PILLI	Aurélien BITUFWILA-YERBE
Conseil Départemental	Ferdy LOUISY	Jean-Philippe COURTOIS
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	Laurie HEC
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Leslie VEREPLA	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Marc GAYOT	Julien GERARD

En visioconférence	4 Titulaires + 4 Suppléants
En présentiel	4 Titulaires + 2 Suppléants
Représenté (pouvoir)	1 Titulaire + 0 Suppléant

Nombre de votants : 16

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 16

Adopté à l'unanimité

POINT N°05 : PROLONGATION DU CONTRAT POUR LE RECOURS A UNE CARTE D'ACHAT PUBLIC

Madame la Présidente indique que, comme cela a été permis, un point a été ajouté à l'ordre du jour : le point n°5 concernant la prolongation du recours à une carte d'achat.

Madame AMBROISE explique que, depuis 2024, et notamment la délibération n°2024-24, l'ARB dispose d'une carte d'achat qui s'est révélée très pratique. L'idée était de pouvoir, pour des petits montants, profiter d'offres avantageuses, notamment pour l'achat de piles, de produits d'entretien ou encore de livres pour la bibliographie.

Cette carte avait été initialement décidée pour une durée d'un an. Il est proposé de prolonger le contrat en cours auprès de la CEPAC. À l'époque, un appel à candidatures et un appel d'offres avaient été lancés, et c'est la CEPAC qui avait été retenue. Il est donc proposé de prolonger la durée du contrat jusqu'en septembre 2027.

Il est également proposé de maintenir le plafond de 40 000 euros de dépenses. Ce plafond n'est pas réglementaire, mais a été fixé car, pour le budget de l'ARB, ces 40 000 euros ne sont pas négligeables. Il est enfin proposé d'autoriser la direction à signer tout document lié à la carte d'achat publique avec la CEPAC.

Madame la Présidente demande s'il y a des questions sur le sujet. Ne constatant aucune question, elle indique que le point sera mis aux voix.

Membres du CA de l'ARB des Iles de Guadeloupe

Structures	Titulaires	Suppléants
ETAT	Olivier KREMER	Danny LAYBOURNE
Conseil Régional	Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO	Bernadette THURAM
	Patricia BAILLET	Géraldine NAIGRE
	Patrick DOLLIN	Ginette SAMSON
	Sylvie DAGONIA	Valérie SAMUEL-CESARUS
	Sheila RAMPATH	Corinne PETRO
	Loïc TONTON	Jim LAPIN
	David MONTOUT	Camille PELAGE
	Jean-Marie PILLI	Aurélien BITUFWILA-YERBE
Conseil Départemental	Ferdy LOUISY	Jean-Philippe COURTOIS
EPCI	Fabrice JASARON (CANGT)	Loïc TONTON (CARL)
	Adrien BARON (CANBT)	Thierry ABELLI (CAGSC)
	Marie-Corinne LACASCADE (CAPEX)	Géraldine BASTARAUD (CCMG)
OFB	Marion OLAGNON	Laurie HEC
	Jean-Michel ZAMMITE	Fabien BARTHELAT
Commune siège ARB	André ATALLAH	Franck PERAIN
PNG	Leslie VEREPLA	Sophie BEDEL
ONF	Mylène MUSQUET	Matthieu FELLMANN
CDL	Médhy BROUSILLON	Marion GESSNER
Grand Port Maritime	Marie-Luce PENCHARD	Hélène POLIFONTE
Office de l'eau	Isabelle AMIREILLE-JOMIE	Marianne GRANDISSON
Associations agréées pour la protection de l'environnement	Claudie PAVIS	Alice PICAN
	Encours de remplacement	Pauline COUVIN
FD Chasseurs Guadeloupe	Patrick PHILIS	Claude JERSIER
CCI/CTIG	Franck CHAULET	Didier COFFRE
Chambre d'agriculture	Patrick SELLIN	Harry RUPAIRE
Comité des pêches	Charly VINCENT	Bruno MARCEL
Personnalité qualifiée	Maguy DULORMNE	Sarra GASPARD
Représentant du personnel	Marc GAYOT	Julien GERARD

En visioconférence	4 Titulaires + 4 Suppléants
En présentiel	4 Titulaires + 2 Suppléants
Représenté (pouvoir)	1 Titulaire + 0 Suppléant

Nombre de votants : 16

Ne prend pas part au vote : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 16

Adopté à l'unanimité

POINT INFORMATION : CONVENTIONS ET CONTRATS PASSÉS PAR LA DIRECTION DEPUIS LE DERNIER CA

Madame AMBROISE indique que, concernant le point d'information, il s'agit tout d'abord du récapitulatif des conventions et contrats passés par la direction depuis le dernier conseil d'administration. Elle précise qu'aucun engagement n'a été réalisé depuis le CA de décembre, ce qui explique qu'il n'y ait rien à présenter pour ce point.

Elle ajoute que le point d'information suivant sera présenté par Madame MARIE-CHARLOTTE.

POINT INFORMATION : RETOUR DUR LES CONFERENCES DE RESTITUTION LPRIG,

Madame MARIE-CHARLOTTE indique que, dans le cadre du projet d'exploration scientifique « La Planète Revisitée des îles de Guadeloupe », co-porté par l'Agence et le Muséum national d'Histoire naturelle, cinq restitutions intermédiaires ont été réalisées. Celles-ci ont pris la forme de projections-débats à destination du grand public, organisées en Guadeloupe continentale et dans les îles du Sud.

Elle précise que ces événements ont rassemblé plus de 500 personnes, dont près de 300 lors de la soirée organisée au Ciné-Star en Guadeloupe continentale. Ces rencontres ont notamment été l'occasion de diffuser en avant-première le mini-film du projet, qui a été très apprécié, ainsi que d'accueillir des chercheurs du MNHN, dont Laure CORBARI et Julien TOUROULT, pilotes respectifs des volets marin et terrestre, afin de présenter les premiers résultats.

Une restitution a également été organisée, selon le même format, à destination des étudiants de l'Université des Antilles, en complément des présentations grand public.

Point d'information n°2: Semaine de restitution LPRIG

- 5 projection-débats grand public dans les îles du sud et en Guadeloupe continentale;
- Plus de 500 personnes ayant assisté aux différentes projection-débats:
 - Terre-de-Haut: 60 personnes
 - Terre-de-Bas: 25 personnes
 - Marie-Galante: 60 personnes
 - La Désirade: 60 personnes
 - Guadeloupe continentale (Cinéstar): 295 personnes
- 1 restitution pour les étudiants de l'UA (35 étudiants et encadrants);



Madame MARIE-CHARLOTTE ajoute qu'à l'occasion de ces restitutions, plus de 500 spécimens ont pu être remis à l'INRAE, comme précisé précédemment. Il s'agit notamment de spécimens d'insectes et d'éléments botaniques de la flore, déposés dans les collections de Guadeloupe. Elle rappelle que l'une des ambitions du projet était de conserver sur le territoire des échantillons des espèces collectées durant la mission.

À ce jour en précisant que les informations évoluent rapidement – deux nouvelles espèces pour la science ont été décrites. Cela signifie qu'elles pouvaient avoir déjà été observées, mais n'avaient pas encore fait l'objet d'une description scientifique. Il s'agit d'une espèce de

scorpion et d'un insecte de type coléoptère. Ces découvertes, toutes deux réalisées à La Désirade, ont donné lieu à des publications scientifiques. Plusieurs dizaines d'autres espèces sont actuellement en cours de description, dont deux limaces de mer qui devraient prochainement être publiées.

Elle souligne également que le projet a bénéficié d'une forte couverture médiatique, avec des conférences de presse, des passages télévisés ainsi que des articles parus au niveau local et national. Elle indique que l'équipe espère ainsi que l'information a largement circulé. Enfin, il est prévu, via le pôle ingénierie du projet, de produire un fascicule à destination du grand public, afin de garder une trace des découvertes réalisées lors de cette mission.

Point d'information n°2 : Semaine de restitution LPRIG

- 2 nouvelles espèces nouvelles décrites pour la science à date (*Oiclus desiraden. sp.* et *Goniotropis desiradensis. sp.*), et plusieurs dizaines d'autres à venir dans les prochains mois;
- Plus de 500 spécimens de flore et insectes issus de la mission intégrés officiellement dans les collections de Guadeloupe (INRAE);
- Une dizaine d'interventions médiatiques réalisées à l'échelle locale et nationale (conférence de presse, articles, passages TV et radio)



Madame la Présidente ajoute qu'il est important de souligner que remplir des salles de 200 à 300 personnes en moins de 48 heures est remarquable. Elle indique que cela témoigne d'une dynamique réelle et du travail mené par l'ensemble des partenaires sur ces sujets. Selon elle, cela montre qu'une partie croissante de la population est sensibilisée et prête à participer activement à la préservation et à la valorisation de la biodiversité.

Monsieur PERRAIN estime que la visibilité des effets du changement climatique dans le quotidien de chacun peut également jouer un rôle dans les prises de décision liées à l'environnement. Il revient sur les échanges précédents concernant les entreprises et suggère que ces enjeux devraient être inscrits dans les cahiers des charges des marchés publics, afin de favoriser le recours à des entreprises engagées sur ces questions. Il souligne que certains marchés intègrent déjà ce type de considérations.

Madame la Président répond que c'est effectivement déjà le cas dans certains marchés, notamment pour privilégier le recyclage et l'utilisation de nouveaux matériaux. Elle précise que la Région intègre des clauses environnementales dans ses marchés, jugées indispensables, et indique qu'il serait souhaitable d'aller encore plus loin dans cette démarche.

Monsieur PERRAIN indique qu'il n'a pas connaissance précise des pratiques sur tous les sites, mais prend l'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes, où, selon lui, il est devenu systématique de ne plus aménager certaines zones sans intégrer les principes de désimperméabilisation et de compensation écologique.

Madame AMBROISE remercie et indique qu'il reste un dernier point à aborder.

POINT INFORMATION : INFORMATION SUR LES INDICATEURS ET PANORAMAS 2024 DE L'ORB-IG.

Madame HERMANT indique que l'objectif est de donner un aperçu aux membres du conseil d'administration des productions de l'Observatoire pour l'année 2025. Ces éléments ont été transmis en amont afin de permettre leur consultation. L'ensemble des indicateurs produits sera publié la semaine prochaine, le conseil d'administration étant nécessaire pour acter officiellement ces productions.

Elle précise qu'un indicateur a été réalisé sur les mammifères marins, un autre sur l'occupation du sol, fondé sur KaruCover, une cartographie régionale et locale, ainsi que l'indicateur « Aires protégées », évoqué précédemment par Madame MARIE-CHARLOTTE, qui sera complémentaire d'un guide produit par la DEAL et d'un autre guide élaboré par le pôle IP. Elle mentionne également l'indicateur « Réponse de la société civile », qui a suscité un fort engouement des associations, puisqu'il met en valeur leur travail. Elle présente enfin brièvement le format de lecture d'un indicateur et d'un panorama.

Monsieur JASARON quitte la salle

Point d'information n°3 : Information sur les indicateurs et panoramas 2025 de l'ORB-IG

L'ORB-IG a le plaisir de vous présenter ses indicateurs et panoramas produits en 2025.

Elaborés grâce à un travail collaboratif impliquant divers acteurs locaux, régionaux et nationaux, ces indicateurs et panoramas 2025 permettent de mieux appréhender la richesse de la biodiversité de notre archipel ainsi que les pressions qui s'exercent sur nos milieux naturels et les espèces associées ainsi que les actions conduites pour la préserver, la restaurer, voire la valoriser.

Les productions 2025 sont les suivantes :

- [Indicateur état « mammifères marins »](#),
- [Indicateur état « occupation du sol »](#),
- [Indicateur réponse « aires protégées »](#),
- [Indicateur réponse « réponse de la société civile »](#),
- [Indicateur réponse « zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique \(ZNIEFF\) »](#),
- [Panorama « faune terrestre et aquatique »](#),
- [Panorama « faune marine »](#),
- [Panorama « faune disparue »](#).

Madame HERMANT mentionne, concernant la faune terrestre, la disparition du rat pilori en Guadeloupe. Elle évoque également les perroquets, chassés lors de la colonisation, ainsi que plusieurs espèces de reptiles dont les œufs sont décimés par les rats et les mangoustes. Elle signale aussi la perte d'un mollusque.

Madame la Présidente et **Monsieur PERRAIN** indique avoir le souvenir d'avoir déjà vu ce mollusque présenté.

Madame HERMANT explique qu'il est possible qu'il ressemble à une autre espèce, mais que les analyses génétiques ont montré qu'il s'agissait d'une espèce différente.

Madame la Présidente pose une question sur la possibilité de réintroduire certaines espèces natives.

Madame HERMANT répond qu'une réintroduction peut être envisagée, mais que si les menaces ayant causé la disparition sont toujours trop importantes, l'espèce réintroduite

risquerait à nouveau d'être décimée. Elle prend l'exemple de l'iguane s'il était réintroduit, pourrait de nouveau être menacé par l'iguane commun introduit. Il y a toute une procédure pour la réintroduction d'espèces natives.

Monsieur PERRAIN indique avoir été surpris de constater, à Paris, la présence d'une importante population de perruches dans une banlieue.

Madame HERMANT informe qu'une population de perruches s'est également installée en Guadeloupe. Elle précise que, lorsqu'une espèce d'oiseau arrive, niche, se reproduit et que la population se stabilise, elle est alors ajoutée à la liste des espèces présentes sur le territoire. Elle indique qu'une population de perruches a ainsi récemment été intégrée au nombre d'espèces d'oiseaux recensées en Guadeloupe.

Elle ajoute que de très nombreuses espèces ont été introduites, volontairement ou non, avec des risques pour la biodiversité locale, et souligne que les pépiniéristes et les animaleries ont une part de responsabilité dans ces introductions, certaines espèces étant ensuite abandonnées et s'adaptant bien ou au contraire mal aux écosystèmes locaux.

Madame la Présidente cite la population d'écureuils sur Baimbridge, qui seraient devenus omnivores.

Madame HERMANT indique qu'elle n'en avait pas connaissance. Elle précise que certaines espèces n'ont pas d'impact et sont donc considérées comme exotiques, tandis que celles qui causent des impacts sont classées EEE (espèces exotiques envahissantes) et font l'objet de plan d'action mis en œuvre par la suite.

Madame HERMANT poursuit en précisant que tous ces indicateurs font partie des nouveaux indicateurs produits en 2025. Un communiqué de presse sera publié et une diffusion sera réalisée auprès de tous les partenaires, par mail et via les bibliothèques. Elle mentionne qu'une page dédiée aux productions de l'Observatoire a été créée, avec un QR code permettant un accès direct aux documents. Chaque nouvelle production sera ainsi annoncée sur cette page, garantissant un accès continu aux nouvelles informations.

Elle ajoute que, parmi les productions de l'année dernière, certains indicateurs ont été traduits : l'indicateur sur la sargasse en anglais et en espagnol, l'indicateur « récif-oiseaux » en anglais, ainsi que les trois panoramas milieu en créole.

Monsieur PERRAIN indique qu'il serait souhaitable que les entreprises puissent soutenir ce type d'action. Il précise que certaines structures génèrent de la pollution et ont un impact sur l'environnement, et qu'il est donc intéressant qu'elles puissent également être des vecteurs d'information auprès de leurs clients, partenaires et autres parties prenantes.

Monsieur GERARD répond que c'est effectivement l'approche adoptée, comme mentionné précédemment dans le secteur du tourisme : transmettre les informations aux touristes et, au-delà, sensibiliser les employés. Il souligne que cette sensibilisation s'appuie sur les supports produits par l'ARB.

Madame GRANDISSON demande pourquoi, dans le panorama présenté, il est fait référence à la faune disparue, mais pas à la faune menacée.

Madame HERMANT répond qu'un indicateur sur les espèces menacées a été produit l'année dernière, offrant une vision complète de toutes les espèces menacées. Elle explique que dans les panoramas faune présentés, pour chaque groupe d'espèces et pour le nombre d'espèces recensées, il est toujours indiqué si certaines sont menacées ou protégées. Toute l'information est donc synthétisée dans les panoramas, et la thématique des espèces menacées a déjà été traitée dans un indicateur dédié.

Madame GRANDISSON remercie pour cette précision.

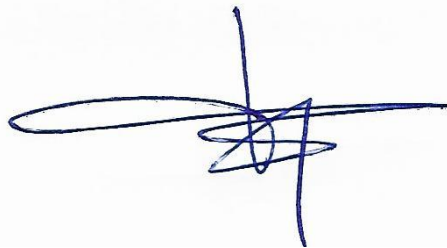
Madame AMBROISE demande s'il y a d'autres questions sur les productions de l'Observatoire. N'en voyant pas.

Madame la PRÉSIDENTE demande s'il y a des questions diverses.

En l'absence de demande de parole, **la Présidente** remercie les membres du conseil d'administration, et l'ordre du jour ayant été épuisé, lève la séance à 11h05.

Fait à Gourbeyre, le 11 février 2026

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLU



Présidente du Conseil d'administration de l'ARB-IG